

BULLETIN
du
CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 46

N° 3

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2009

J.-Cl. RICHARD RALITE, G. GENTRIC, R. RAMONAT & Y. HADDAD
– Le dépôt monétaire d’oboles massaliètes d’Aniane (Hérault, F)

En 1995, un petit ensemble de vingt et une oboles de Marseille a été fortuitement mis au jour à l’occasion de la création d’une voie d’accès sur un site qui a fourni, par ailleurs, des documents archéologiques datés de l’âge du Bronze et de l’âge du Fer. Aucune recherche complémentaire n’a pu être réalisée pour déterminer de quel type de dépôt il s’agissait (trésor, bourse, offrande...) et si on disposait de la totalité des monnaies. Cet ensemble a connu une première publication¹ mais il nous a semblé bienvenu de dresser un nouveau catalogue en tenant compte des progrès obtenus ces toutes dernières années dans le classement et la datation des oboles de Marseille².

¹ J.-Cl. RICHARD, R. RAMONAT, Y. HADDAD & Y. ÉCARD, Un ensemble d’oboles à la roue de Marseille découvert à Aniane (Hérault) en 1995, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 51, 1996, pp. 12-14. Les photographies ont été réalisées par R. Ramonat et Y. Haddad mais seules, là, quatre oboles avaient été illustrées.

² En dernier lieu : M. PY, *Les monnaies pré-augustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale* Lattes, 2006 (= *Lattara*, 19, 2006, 2 volumes) où sont publiées les monnaies isolées et les trésors (trois d’oboles massaliètes) avec les références aux données stratigraphiques précises.

CATALOGUE

Type général

D/ Tête juvénile à gauche.
R/ Roue à quatre rayons, MA dans deux des cantons.

Le tableau ci-dessous présente la classification des droits établie par M. Py à partir des trésors de Lattes (types A B C D E F) ; la classification des revers a été simplifiée de la manière suivante, utilisée pour l’étude en cours des monnaies d’Entremont³:

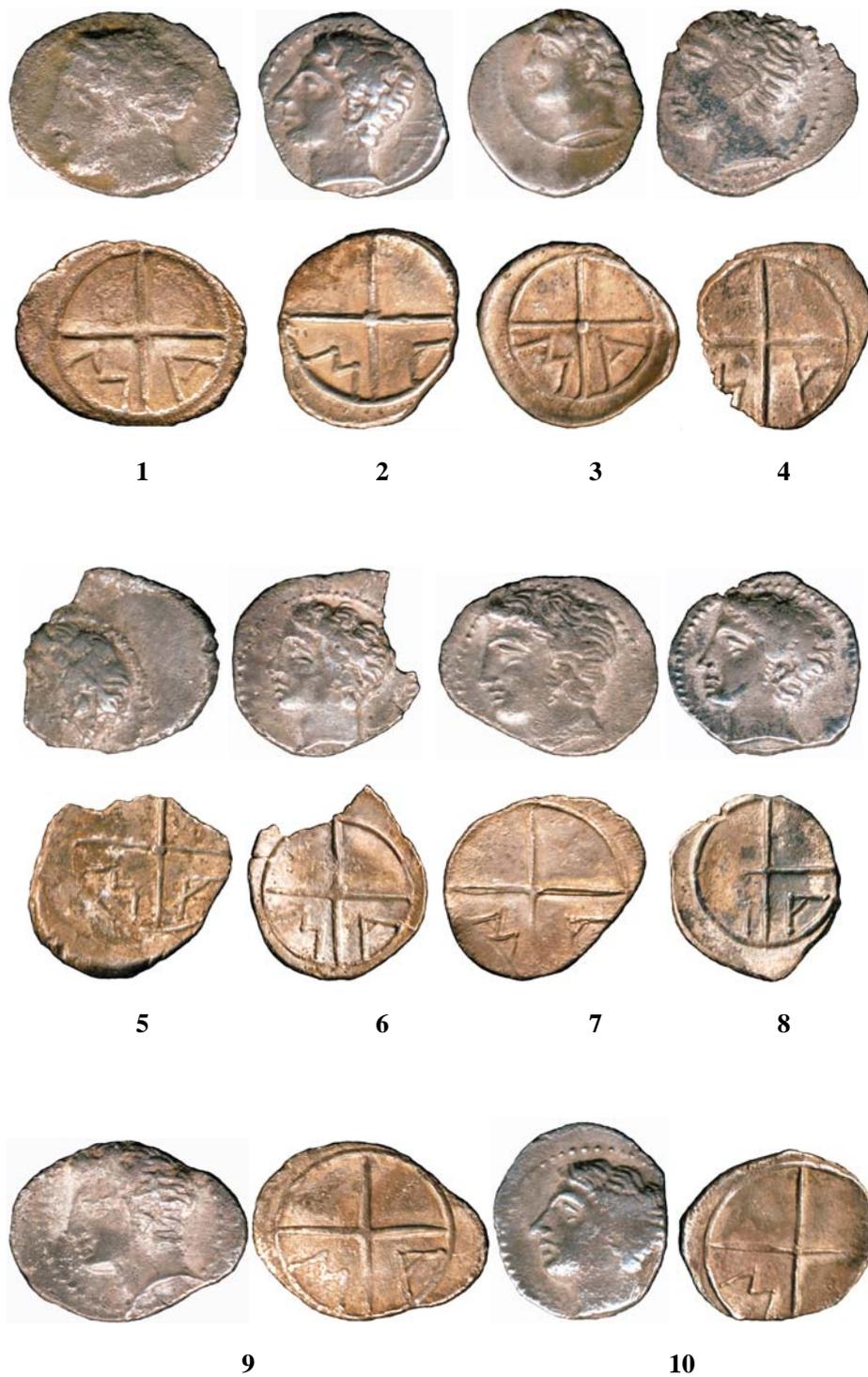
- R1 croix pointée, MA bouletées
- R1a avec la barre du A brisée
- R1b les extrémités de la croix sont épaissies et bouletées
- R2 croix pointée, MA non bouletées
- R2a avec la barre du A brisée
- R2b les extrémités de la croix sont épaissies et bouletées
- R3 croix non pointée, MA non bouletées
- R4 croix non pointée, MA bouletées

Une synthèse des résultats numismatiques sur ce site est donnée par M. PY, Un bilan sur la circulation monétaire pré-augustéenne à Lattes, *Gallia*, 65, 2008, pp. 169-174.

³ Le catalogue des monnaies d’Entremont est en cours de rédaction par nos soins (G. Gentric avec la collaboration de J.-Cl. Richard Ralite). Il fera partie de la publication du « Site d’Entremont », dirigée par P. Arcelin et G. Congès et constituera un supplément de la Revue Archéologique de Narbonnaise.

N°	Inv.	P. (g)	Ø	Ép.	Or.	Droit	Revers	Type droit	Type revers	Remarques
1	9	0,50	9,4 – 11,4	1,3	9 h	Mèche corne sur front ; œil oblique	Croix pointée ; lettres non (ou finement) bouletées	A ?	R2 ou R1	D usé ; revers R2 non caractéristique du groupe A
2	6	0,68	10,0 – 11,3	1,4	6 h	Chevelure à mèches fines et parallèles ; favoris ? ; nez proéminent ; ligne du cou marquée et courbe	Croix pointée ; lettres bouletées	B var. 2	R1	
3	7	0,66	10,2 – 11,6	1,0	9 h	Favoris ; oreille apparente ; glotte marquée	Croix pointée ; lettres non (ou finement) bouletées	B ?	R2 ou R1	Frappe du D excentrée vers la dr. ; D usé
4	13	0,63	10,4 – 11,2	1,3	3 h	Chevelure à mèches fines et parallèles ; pas de favoris	Croix pointée ; lettres très finement bouletées	B var. 1	R4	
5	11	0,63	10,7 – 12,2	1,1	3 h	Chevelure à mèches fines ondulées et parallèles	Croix pointée ; lettres bouletées	B ?	R1	D peu visible car frappe excentrée à g.
6	10	0,62	11,4 – 12,1	1,3	9 h	Favoris ; glotte marquée ; ligne du cou marquée et courbe	Croix pointée ; lettres non (ou finement) bouletées	B	R2 ou R1	
7	5	0,66	10,1 – 12,0	1,2	12 h	Chevelures à mèches fines ondulées et parallèles ; favoris ; ligne du cou courbe	Croix non pointée aux barres effilées en forme de feuilles ; lettres non (ou finement) bouletées	B var. 1	R3 ou R4	
8	14	0,61	10,7 – 11,1	1,4	2 h	Favoris ; glotte ; ligne du cou marquée et courbe	Croix pointée ; lettres bouletées	B var. 1	R1	
9	4	0,61	10,3 – 13,1	1,2	12 h	Mèches fines ondulées et parallèles bien visibles sur la nuque ; favoris ? ; ligne du cou marquée et courbe	Croix non pointée ; lettres légèrement bouletées	B ?	R4	F/an enfoncé au D
10	12	0,59	10,8 – 11,9	1,2	10 h	Chevelure à mèches fines ondulées et parallèles ; pas de favoris	Croix légèrement pointée ; M bouleté ; pas de A	B	R1 var.	

Fig. 1



Échelle 3 : 1

Fig. 4 – Monnaies 1 à 10.

11	18	0,64	10,1 – 10,6	1,2	5 h	Chevelure en mèches fines et parallèles ; nez droit ; pas de favoris ; ligne du cou marquée et courbe	Croix finement pointée ; lettres fines non bouletées	B var. 1 ?	R2	Le revers est plutôt caractéristique du groupe E
12	2	0,51	10,0 – 10,8	1,0	12 h	Quelques mèches visibles, fines, ondulées et parallèles ; pas de favoris ; glotte apparente ; ligne du cou courbe	Croix pointée à la barre verticale oblique ; lettres bouletées ; croix non perpendiculaire	B ?	R1 var.	D corrodé et frappe excentrée vers la g.
13	21	0,63	10,1 – 11,1	1,2	2 h	Chevelure en mèches épaisses, ovales ; nez fort et menton en galoche	Croix pointée au moyen épais ; lettres non bouletées	C	R2	Revers non caractéristique du groupe C
14	19	0,56	10,4 – 11,6	1,1	11 h	Chevelure en mèches épaisses, ovales, l'une dépasse du front, formant une petite corne ; grand nez droit ; pas de favoris	Croix pointée au moyen épais ; lettres épaisses non bouletées	C	R2	Revers non caractéristique du groupe C
15	15	0,53	10,1 – 11,3	1,1	7 h	Chevelures en mèches épaisses, ovales, l'une dépasse du front formant une petite corne	Croix pointée aux extrémités peu visibles, probablement élargies ; lettres bouletées	C	R1 b ?	Usée et oxydée
16	16	0,71	10,1 – 11,2	1,4	1 h	Tête à chevelure bouclée ; pas de favoris ; glotte légèrement saillante ; ligne du cou visible	Croix pointée à la barre verticale oblique ; MA fines non bouletées	D, E, ou F ?	R2	D peu visible car tête excentrée vers la g.
17	1	0,65	10,4 – 10,6	1,3	1 h	Mèche corne sur le front ; pas de favoris ? ; tête féminine (pas de glotte)	Croix pointée avec barre verticale légèrement oblique ; lettres bouletées	E ?	R1 var.	D usé
18	20	0,73	9,5 – 10,6	1,3	6 h	Tête usée	Croix pointée à la barre verticale oblique ; MA fines non bouletées		R2 var.	
19	3	0,63	10,0 – 10,2	1,1	11 h	Mèche corne sur le front ; pas de favoris ?	Croix pointée à la grosse boucle centrale ; lettres bouletées		R1	D très usé
20	17	0,74	9,2 – 10,6	1,2	5 h	Tête peu visible ; nez concave ; pas de favoris	Croix pointée ; lettres bouletées épaisses		R1	Oxydée
21	8	0,47	9,5 – 10,8	1,0	7 h	Petite mèche sur le front	Croix pointée ; lettres non (ou finement) bouletées		R2 ou R1	D usé

Fig. 2



Échelle 3 : 1

Fig. 5 – Monnaies 11 à 21.

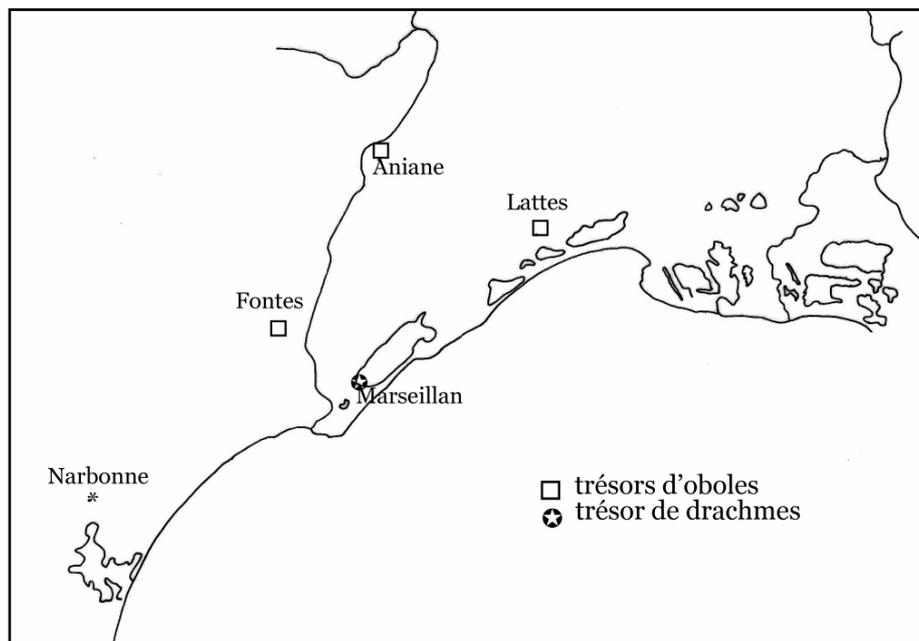


Fig. 3

Ce petit trésor d’oboles, malgré sa modestie, rappelle par sa composition le premier trésor de Lattes (1708 oboles), étudié par Py en 2006⁴. On trouve en effet ici les types d’oboles caractéristiques de Lattes-1.

Le groupe A qui constituait le tiers du trésor de Lattes-1 n’est représenté que par une seule obole ; le groupe B (12,7% de Lattes-1) est le groupe le plus nombreux avec 11 exemplaires ; le groupe C (3,4% de Lattes-1) a 3 exemplaires ; enfin les oboles des groupes D, E ou F ne sont représentées que par 2 exemplaires. Les 4 derniers exemplaires sont restés indéterminés. Par contre, on ne trouve pas ici d’oboles du type G qui constituent avec le groupe F l’essentiel des trésors de Lattes-2 et de Lattes-4⁵.

⁴ PY, *op. cit.*, pp. 761-882.

⁵ Il y a un doute sur la classification de l’ex. 16 ; le droit est peu visible ; il pourrait appartenir au groupe F des trésors de Lattes-2 et 4 avec un revers de type PY R7b (cf. PY, 2006, p. 968).

Sites	Date	Nombre
Aniane	1995	21 oboles
Fontès	1879	4000 oboles, trésor dispersé
Lattes	1965	1708 oboles conservées
Lattes	1966	999 oboles conservées
Lattes	2000	786 oboles
Marseillan	1938	136 ou 143 drachmes

Fig. 6 – Les trésors d’oboles et de drachmes dans l’Hérault (date de la découverte et nombres d’exemplaires).

On peut donc considérer que la datation de ce trésor doit se situer à la fin du IV^e s. (comme Lattes-1) ou au début du III^e s. puisque les oboles les plus anciennes de type A, n’y sont que faiblement représentées, et que les oboles caractéristiques de Lattes-2 et 4 (datées de la deuxième moitié du III^e s.) ne sont que peu ou pas représentées.

Le département de l'Hérault a déjà livré plusieurs trésors de monnaies de Marseille : en 1879, à Fontès, un ensemble, malheureusement dispersé, de 4000 oboles a été fortuitement mis au jour sur l'oppidum du « Célessou »⁶ ; en 1938, un trésor de drachmes a été signalé à Marseillan⁷ ; en 1965, 1966 et 2000 trois trésors d'oboles ont été mis au jour à Lattes⁸ avec, respectivement, 1708, 999 et 786 oboles ; et enfin, en 1995, 21 oboles à Aniane. On remarquera (fig. 3) qu'à l'exception des trésors de Lattes dont la présence en bordure de l'étang de l'Or est due au commerce méditerranéen, les trois autres se trouvent ordonnés en relation avec la vallée du fleuve Hérault, depuis Agde, qui a toujours constitué une voie naturelle de pénétration. L'absence des conditions archéologiques de ces découvertes, à l'exception de celles de Lattes, nous conduit à proposer, comme ici, une datation liée à la fois à la typologie et aux résultats apportés par les stratigraphies de Lattes.

Le petit ensemble d'Aniane est donc comme un jalon de la circulation monétaire depuis le Sud et la colonie grecque d'Agde sans toutefois pouvoir exclure une possibilité est-ouest selon un autre itinéraire qui est surtout connu pour l'époque romaine, depuis Nîmes, mais qui devait succéder à des circulations largement antérieures dans le temps. On remarquera enfin que, si le monnayage

d'argent de Marseille, est attesté sur des sites à l'Ouest de cette zone depuis Béziers et Ensérune⁹ jusqu'à Narbonne-Montlaurès¹⁰, Perpignan-Ruscino¹¹ et le département de l'Aude¹², sa présence diminue peu à peu et ne constituera jamais une chaîne de trésors comme ceux que l'on connaît, à l'Est, en Provence et dans la vallée du Rhône qui constituaient les circuits naturels et immédiats des émissions massaliètes¹³.

⁹ Le catalogue des monnaies d'Ensérune, 1929-1966, sera publié en 2010 par J.-Cl. Richard Ralite, G. Gentric et J. Giry. Il représente un ensemble de mille monnaies.

¹⁰ Les monnaies découvertes depuis le début du XX^{ème} siècle à Montlaurès (qui est considéré comme le site protohistorique de Narbonne) n'ont pas donné lieu à une publication systématique. En réunissant ce qui est connu et des découvertes réalisées par des prospections de surface, nous envisageons de publier prochainement un catalogue.

¹¹ J.-Cl. RICHARD et G. CLAUSTRES, Les monnaies de Ruscino, *Ruscino, Château-Roussillon...*, Paris, 1980, pp. 107-150.

¹² Les découvertes de monnaies de Marseille sont sporadiques et ne présentent qu'un très faible pourcentage dans les médailliers des sites, par exemple : J.-Cl. RICHARD & O. et J. TAFFANEL, Les monnaies de Mailhac (Aude) (1931-1977), *Gallia*, 37, 1979, pp. 1-53.

¹³ On suivra avec la plus grande attention les recherches de Cl. Stannard qui a révélé l'existence d'imitations des petits bronzes au taureau cornupète en Italie du Sud et ce en très grande quantité ! Cl. STANNARD, The monetary stock at Pompei at the turn of the second and first centuries BC : pseudo-Ebusus and pseudo-Massalia, *Nuove ricerche a Pompei ed Ercolano, Atti del Convegno Internazionale, Roma 28-30 novembre 2002*, Pompei, 2005, p. 120-143 ; Cl. STANNARD & S. FREY-KUPPER, "Pseudomints" and small change in Italy and Sicily in the Late Republic, *American Journal of Numismatics*, 20, 2008, pp. 351-404 et pl. 83-85.

⁶ D. GARCIA, Entre Ibères et Ligures, Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques, Paris, 1993, pp. 40-41 ; St. MAUNE, Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité, Montagnac, 1998, pp. 344-346. Nous allons prochainement publier un ensemble de monnaies provenant de ce trésor.

⁷ Localisé lors de la première publication par H. Rolland à Marsillargues (Hérault) à l'est de Montpellier, ce trésor vient en réalité de Marseillan, près d'Agde : J.-Cl. RICHARD et R. ARIS, Les découvertes monétaires d'Agde (Hérault), *Études sur Pézenas et l'Hérault*, X, 3, 1979, pp. 3-20.

⁸ M. PY, *op. cit.*, volume 2.

Jean-Marc DOYEN – Un énigmatique objet monétiforme au type du statère de Philippe II de Macédoine découvert à Strée-lez-Huy (prov. de Liège, B)

Je remercie bien sincèrement John Sills pour l'aide apportée à la rédaction de cette note, et M. Olivier Henry de m'avoir permis la publication de cet intéressant document.

Le curieux objet qui fait l'objet de la présente notice a été découvert il y a quelques années par M. O. Henry à Strée-lez-Huy, en dehors de tout contexte archéologique.

Il s'agit de deux minces feuilles de laiton (?) (épaisseur : 2,5 mm) soudées apparemment à l'étain, et portant sur chaque face l'empreinte en creux d'une même matrice monétaire (en relief donc : le terme « patrice » ou poinçon serait ici plus approprié).

Nous avions au départ pensé à des empreintes prises par estampage sur un banal denier de la République romaine, mais un examen plus détaillé nous a montré qu'il n'en était rien.



Fig. 1

Description

Bige (à deux roues décalées, celle de l'avant plan d'un diamètre plus réduit et montrant deux rayons perpendiculaires) au galop à gauche, mené par un aurige vu à mi-corps et tenant un fouet. À l'exergue, sous une ligne de terre peu apparente, l'inscription rétrograde ΦΙΛΙΠΠ[Π]Ο[Υ] (lecture établie à partir des traces visibles sur les deux faces). Pas de symbole apparent. Cercle creux

lisse, assez profond, au pourtour. Image gravée en creux.

L'autre face, gravée en creux, est identique et provient du même poinçon, mais centré différemment.

Ae (minimes traces de dorure sur une seule face) : 4,81 g ; 1 h ; 16,4 mm ; ép. : 2,5 mm (fig. 1).

Commentaires

L'étude des différentes images sous fort grossissement montre que l'objet a bien été frappé et non coulé. L'outil qui a été utilisé pour le faire est donc un poinçon monétaire destiné à produire mécaniquement des matrices destinées, elles, à la frappe des monnaies. De tels poinçons, fort rares, sont cependant bien attestés dans le domaine celtique¹.

¹ L.-P. DELESTRÉE, À propos d'un nouveau poinçon monétaire gaulois, lié à la série ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, *Cahiers Numismatiques*, 146, 2000, pp. 11-19, où l'on trouvera la liste de ces objets, à compléter par F. PILON, Composition chimique d'un poinçon monétaire gaulois, *Cahiers Numismatiques*, 152, juin 2002, pp. 3-4, et D. HOLLARD & M. BLET-LEMARQUAND, Un poinçon monétaire gaulois découvert à Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), *Cahiers Numismatiques*, 173, sept. 2007, pp. 11-15, qui en signalent quatre au total. Au moins quatre autres peuvent être relevés : un provenant de Manching (B. ZIEGHAUS, Ein keltischer Regenbogenschüsselchen-Münzstempel aus dem Berchtesgadener Land (Oberbayern), dans J. VAN HEESCH & I. HEEREN (éd.), *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 2009, pp. 421-439 et plus part. p. 433, n° 9-10), un autre du Titelberg (F. REINERT, La numismatique celtique au Luxembourg. Une réactualisation après 30 ans de fouilles et prospections archéologiques, dans *Essays in honor of Simone Scheers, op. cit.*, pp. 337-361 et plus part. p. 340, fig. 1) et finalement deux de Gaule méridionale (C. MATHEVOT, Découverte d'une matrice à coins monétaires gaulois en pays ségusiave, *Bulletin de la Diana*, 68, 1, 2009, pp. 44-51, et tout récemment : J.-Cl. RICHARD RALITE, J.-L. GÉNÉVRIER et G. GENTRIC, Un poinçon de coin

Le travail raffiné de la gravure évoque incontestablement les prototypes grecs. Toutefois la présence d'une seconde roue, plus grande que celle placée à l'avant plan, ne se rencontre jamais dans le monnayage de Philippe. Exceptionnellement, sur certains coins issus de l'atelier d'Amphipolis² figurent deux roues, celle de l'arrière plan beaucoup plus petite que l'autre, et en grande partie sous les chevaux puisque le bige est supposé vu de trois-quarts avant. Tous les graveurs l'ont parfaitement compris, puisque la roue de l'avant-plan n'est jamais circulaire mais ovale puisqu'elle doit respecter la perspective. De même, les deux chevaux ne sont pas accolés sur le même plan mais la gravure cherche à rendre une certaine profondeur du champ.

monétaire de la série en argent à la légende NEMAY (BN 2709-2716) provenant du Pays Gévaudan, *Cahiers Numismatiques*, 182, déc. 2009, pp. 3-7).

² G. LE RIDER, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris, 1977, groupe IIIA, pl. 79, coins R 140 et pl. 80, R 152A par exemple. La robe de l'aurige descend parfois très bas et peut avoir été confondue par un graveur celte avec une seconde roue. J. Sills développe une autre hypothèse, que nous citons ici *in extenso* : « There's a group of late Amphipolis IIIA dies that's very similar, however, Amphipolis nos 184 to 219, c.323/2 to c.315 BC, all mintmark trident. Several of these dies share the same characteristics as the roundel, in particular the chariot-er's leg rests on the back of one of the horses, the horses themselves are high-kicking, the first front leg is almost at a right angle and the chariot wheel tilts back slightly. No 184 shows all these features and is one of the closest matches, but there are several others. It may be significant that this issue was the prototype for the Pons/Ste-Eanne type of western Gaul (my nos 7-10), and of all the imitations the one it's closest to is probably the early Pons type (no 7), although it's on the wrong side of Gaul ! I still think it's more likely to be taken from an original Philippus than a copy – it doesn't die link with any Pons/Ste-Eanne staters, and the survival rate per die for this series is quite high thanks to the 'Bordeaux' hoard ».

Stylistiquement parlant, notre espèce de « médaillon » se rapproche plutôt de certains statères imitatifs précoces de la « première génération », plus particulièrement ceux de la classe 1 du type dit « de Montmorot »³ ; le diamètre ne s'oppose pas à cette hypothèse, même si l'éventuel symbole placé sous le nom de Philippe est hors flan. Aux différents exemplaires recensés par J. Sills dans son corpus du monnayage d'or celtique, est venu s'ajouter récemment un coin de revers découvert dans le sud du territoire des Rèmes, près de Sézanne (Marne)⁴. Deux exemplaires du statère de Montmorot sont connus à Reims ; un troisième, encore inédit, provenant de la même région, nous a été tout récemment signalé par Bernard Lambot. Une production régionale n'est donc pas à exclure.

L'objet de Strée-lez-Huy est d'une grande finesse d'exécution ; le style est fort proche des prototypes macédoniens émis au nom de Philippe de son vivant mais encore – et surtout – sous son fils Alexandre III le Grand et ses successeurs jusqu'au début du III^{ème} siècle.

Les parallèles sont fort peu nombreux : J. Sills a eu l'amabilité de nous signaler une rondelle de bronze provenant de Manching et publiée en 1995 par B. Zieghaus⁵.

³ J. SILLS, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres, 2003, pl. 3, n° 70-72 et p. 23, carte 4 p. 28. Géographiquement parlant, l'exemplaire le plus proche est celui du Grand-Duché de Luxembourg, p. 29, n° 16.

⁴ L.-P. DELESTRÉE & F. PILON, Le coin monétaire gaulois de Sézanne (Marne), *Cahiers Numismatiques*, 178, déc. 2008, pp. 7-15.

⁵ B. ZIEGHAUS, Münze, Stempelpatrize oder Schmuck? Ein seltener Fund aus dem Oppidum von Manching, *Sammelblatt des historischen Vereins Ingolstadt*, 104, 1995, pp. 37-42. L'objet est évoqué par HOLLARD & BLET-LEMARQUAND, *op. cit.*, p. 15, note 11, et par J. SILLS, Tarquimpol and Pegasus gold, dans *Essays in honor of Simone Scheers, op. cit.*, pp. 363-398 et plus part. pp. 371, 374, n° 14 et pl. 2, n° 46.



Fig. 2 – Photographie directe des deux faces (A et B) et de la tranche.



Fig. 3 – Photographie d'un moulage en creux de la face B.



Fig. 4 et 5 – Photographies de moulages en relief (= le poinçon d'origine) des faces A et B. L'éclairage très oblique provoque une inversion des reliefs, qui paraissent en creux alors que ce n'est pas le cas.

Échelle approximative 3,5 : 1

Cet objet uniface embouti ou frappé plutôt que coulé, fort épais (4 mm) et pesant 6,74 g, muni d'une rainure sur la tranche tout autour du flan et qui montre au verso des traces de soudure, porte un buste en relief identique à celui des quarts de statères « au Pégase » du type DT 108 / SCHEERS 23. J. Sills suppose qu'il s'agit d'un poinçon destiné à créer des coins monétaires dont la gravure fine était terminée à la main. D. Hollard et M. Blet-Lemarquand l'intègrent plutôt dans la chaîne technique de production de matrices via la frappe d'un flan en plomb servant lui-même à réaliser un moule en terre cuite dans lequel sera coulé le coin. Notre objet semble être le produit de l'usage anormal (puisqu'il n'est pas appliqué pas une matrice) d'un tel poinçon.

Les traces de dorure – minimales – il est vrai, et limitées à une seule face – de la pièce de Strée-lez-Huy démontrent son caractère « ornemental ». En effet, un usage monétaire est hors de question⁶ : le motif en creux, le peu de soin apporté à cacher la soudure des deux rondelles, l'usage de deux revers uniquement, et la masse de moitié inférieure à celle du statère excluent formellement cette hypothèse. En revanche l'absence apparente de traces de cerclage peuvent indiquer que l'objet est peut-être fort incomplet suite à la corrosion des bords. Si c'était effectivement le cas, notre pièce serait alors le plus ancien « médaillon » de Gaule septentrionale⁷. Toutefois l'usage d'un poinçon officiel n'est en aucune manière l'indication d'une origine publique. De même la date de fabrication peut être plus récente que la fin du III^{ème} siècle avant notre ère. En

⁶ C'est également l'avis de J. Sills, qui pense éventuellement à des essais de graveur, réunis par la suite dans une monture décorative par exemple.

⁷ Étant un objet biface fort mince, son utilisation comme partie d'un objet « utilitaire » semble peu vraisemblable.

revanche, si le support est bien du laiton (*orichalcum*), une datation antérieure au début du II^{ème} s. avant notre ère est fort peu probable, ce type d'alliage comprenant de 10 à 20% de zinc n'étant pas attesté antérieurement en tant que métal « monétaire »⁸. Nous espérons qu'une analyse permettant de déterminer sa composition élémentaire précise sera possible dans l'avenir.

En attendant, nous ne pouvons proposer pour cet énigmatique objet qu'une fourchette chronologique fort large, allant des alentours de 250 à 150 avant n. è., avec malgré tout une nette préférence pour une date haute.

Jean-Marc DOYEN, avec la collaboration de Philippe COUNASSE – Aecinio(s) et []avna : deux nouvelles légendes monétaires du bronze Éburon de la série « AVAVCIA »

Nous tenons à remercier Mlle Simone Scheers (KULeuven), Mme Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier (ULB) et MM. Xavier Deru (Université de Lille 3), Vincent Geneviève (INRAP, Toulouse), Luc Severs et Johan van Heesch (CMB) pour leur aide dans la rédaction de cette note.

⁸ Voir par ex. S. NIETO, Monnaies arvernes (Vercingétorix, Cas), *RN*, 2004, pp. 5-25 ; l'alliage est connu à date plus haute, sans doute vers 500 avant n. è. : M. AMANDRY, Bibliographie commentée des analyses de laboratoire appliquées aux monnaies grecques et romaines de bronze (1972-1998), *RBN*, 1999, pp. 173-183, et A.M. BURNETT, P.T. CRADDOCK & K. PRESTON, New light on the origins of orichalcum, dans T. HACKENS & R. WEILLER (éd.), *Actes du 9^{ème} Congrès International de Numismatique, Berne, septembre 1979*, Louvain-la-Neuve – Luxembourg, 1982, pp. 263-268, qui donnent (p. 265) 80/70 avant notre ère comme première apparition de cet alliage. On verra également J. DEBORD & E. HUYSECOM, Une contrefaçon en laiton de statère uniface, *Cahiers Numismatiques*, 68, juin 1981, pp. 54-55. L'étude la plus détaillée est celle de H. MOESTA & P.R. FRANKE, *Antike Metallurgie und Münzprägung. Ein Beitrag zur Technikgeschichte*, Bâle, 1995, pp. 145-156.

Les monnaies de cuivre¹ à la légende AVAVCIA ou anépigraphes mais portant le même type et formant globalement trois classes principales, sont actuellement connues par un nombre considérable d'exemplaires, proche sans doute de 5000 unités². Ainsi, deux camps augustéens majeurs, ceux de Haltern et du « Kopsplateau » de Nimègue nous en apportent à eux seuls respectivement 850 et 556 exemplaires.

Ce monnayage a fait l'objet d'un travail universitaire resté inédit, entrepris en 2001 par F. Van den Berg à l'Université d'Amsterdam³. Toutefois les dernières études – statistiques mais non iconographiques – sont celles toutes récentes de F. Kemmers⁴ et surtout de J. Aarts et N. Roymans⁵.

L'aspect linguistique et onomastique est abordé par J. Heinrichs⁶. F. Kemmers nous propose, à titre exemplatif, la répartition de 2267 exemplaires récoltés sur 11 sites, principalement des camps

du *limes* rhénan (pag. 182, fig. 1)⁷.

1. Typologie

Les trois classes de ce monnayage abondant, définies par S. Scheers en 1977 dans son *Traité de Numismatique celtique*⁸ où il porte le n° 217, ont été précisées dans son étude sur les Éburons de 1996⁹. Le *Nouvel atlas des monnaies gauloises*¹⁰ prête à confusion : si le n° DT 705 correspond bien à la classe I de Scheers, les deux séries suivantes ne sont pas reprises ; en outre le DT 706, classé dans la série 92 « AVAVCIA » et provenant de la haute vallée de l'Aisne, n'entretient avec les types éburons que de vagues rapports au niveau de l'avers. De même G. Depeyrot ne relève dans son corpus que les classes I(a) et II, qu'il date fort curieusement de 50-30 avant notre ère¹¹.

Voici le détail des trois classes recensées à ce jour.

¹ Cinq exemplaires ont fait l'objet d'analyses qui montrent une teneur en cuivre allant de 88 à 95% (voir p. 188).

² J. AARTS & N. ROYMANS, Tribal emission or imperial coinage? Ideas about the production and circulation of the so-called AVAVCIA coinages in the Rhineland, dans J. VAN HEESCH & I. HEEREN (éd.), *Coinage in the Iron Age: essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 2009, pp. 1-17, donnent p. 3, tableau 1, un total de 3951 monnaies munies d'une provenance archéologique, à savoir 197 sites différents.

³ F. VAN DEN BERG, *Productie, circulatie en depositie van AVAVCIA-munten in België en de nederrijnse regio*, mémoire inédit, Vrije Universiteit Amsterdam, 2001.

⁴ F. KEMMERS, *Coins for a legion. An analysis of the coin finds of the Augustan legionary fortress and Flavian canabae legions at Nijmegen*, Nimègue, 2005.

⁵ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*

⁶ J. HEINRICHS, Eburonisches Erbe. Scheers 217 I(a) zwischen Tungern und Sunurken, dans *Essays in honour of Simone Scheers*, *op. cit.*, pp. 187-219.

⁷ Sur les bronzes d'AVAVCIA circulant dans les camps, voir P. ILISCH, Die Münzen aus den römischen Militäranlagen in Westfalen, dans W. SCHLÜTER & R. WIEGELS (éd.), *Rom, Germanien und die Ausgrabungen von Kalkriese. Internationaler Kongress der Universität Osnabrück... vom 2. bis 5. September 1996*, Osnabrück, 1999, pp. 279-291 et plus part. pp. 284-285. Les sites de l'intérieur livrent en général beaucoup moins de monnaies de ce type. Outre Liberchies, les grands fournisseurs sont Tongres, Braives et Fontaine-Valmont.

⁸ S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977 ; 2^e éd., Louvain, 1983.

⁹ EAD., Frappe et circulation monétaire sur le territoire de la future *civitas Tungrorum*, *RBN*, CXLII, 1996, pp. 5-51.

¹⁰ L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002.

¹¹ G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*, Wetteren, 2005 (= *Collection Moneta*, n° 46), n° 53 et 54, pp. 123-131. Aucune justification n'est apportée quant à la date proposée.

Classe I

Avers

Svastika sinistroyre formé de quatre bustes de chevaux tournant à g. autour d'un cercle centré. Les bustes de chevaux sont bien reconnaissables et les oreilles sont même indiquées ; ils sont séparés par un cercle centré placé entre deux annelets. Cercle de grènetis.

Revers

Petit cheval trapu courant à g., les jambes antérieures pliées, les sabots triangulaires. Le corps est orné de deux cercles imbriqués. La crinière est perlée, la queue indiquée par un petit trait continué par un perlé. Devant le poitrail : un anneau, parfois centré. Au-dessus se développe la légende AVAVCIA¹², surmontant parfois un petit anneau (comme sur les quinaires d'ANNAROVECI : voir fig. 4). Cercle de grènetis.

Trois variétés ont été précédemment distinguées.

Var. a Présence de la légende AVAVCIA surmontant ou non un petit anneau.

Var. b La légende est absente, mais l'anneau est parfois présent. Au droit, les bustes sont séparés par un cercle centré entre deux annelets, ou par un anneau simple.

Var. c Le droit porte un svastika sinistroyre, dont les bras sont séparés par un cercle centré entre deux annelets, ou par un anneau

simple. Au revers, le cheval court à g., mais sans légende et sans anneau placé sur le corps de l'animal.

Classe II

Avers

Svastika sinistroyre ou dextroyre (les bustes de chevaux ne sont plus vraiment perceptibles). Entre les bras figure une ornementation moins élaborée, constituée d'un anneau unique, parfois centré.

Revers

Cheval au pas à g., sur une ligne de terre, la jambe droite levée, la jambe gauche restant raide ; devant le poitrail, un anneau unique, parfois centré.

Deux variétés sont connues :

Var. a Svastika sinistroyre. Au revers, le cheval est gravé avec soin, la tête est ornée de deux oreilles et d'une crinière finement perlée. L'œil est indiqué par un point entouré d'un cercle creux. Le poitrail et la croupe sont ornés de deux cercles imbriqués. Grènetis doublé d'un cercle plein.

Var. b Svastika dextroyre, les bras ressemblant à quatre S qui ne se rattachent plus au cercle centré. Dans chaque canton, un anneau parfois centré. Simple grènetis. Au revers, un cheval à g. sur une ligne de terre, mais de style plus lourd. La tête est munie de deux oreilles et d'une crinière composée de globules assez larges. Le cou est allongé et recourbé vers l'avant. Le corps est orné de deux cercles imbriqués centrés d'un globe. Simple grènetis.

¹² J.-B. COLBERT DE BEAULIEU & B. FISCHER, *Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.)*. Volume IV, *les légendes monétaires*, Paris, 1998 (XLV^e suppl. à « Gallia »), pp. 123-124, n° 58, qui signalent seulement la vieille lecture AVAVI[de E. LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, I, Paris – Bayeux, 1844, pl. XI, n° 18.

Sites	217/I(a)	217/II	217/III	Var. ?	Total
Hunerberg	15	3	0	11	29
Kops Plateau	12	421	12	111	556
Dangstetten	0	2	0	0	2
Haltern	2	426	13	409	850
Waldgirmes	0	4	0	4	8
Asberg	14	140	0	9	163
Neuss	8	359	0	126	493
Oberaden	0	2	0	1	3
Vetera	0	12	0	0	12
Titelberg	15	14	0	0	29
Liberchies	22	60	0	40	122
TOTAL	88	1443	25	711	2267

Fig. 1 – Répartition des différentes classes du monnayage d'AVAVCIA SCHEERS 217 dans les principaux camps du *limes* et sur quelques sites de l'intérieur (d'après KEMMERS, 2005, p. 41).

Classe III

Analogue à la classe II, mais le cheval est tourné vers la droite.

Le rapport quantitatif entre les trois séries a été examiné en détail par J. Aarts et N. Roymans¹³. Si l'on s'en tient aux seuls exemplaires identifiables avec précision, la classe SCHEERS 217 I(a) occupe 8,92% du monnayage (186/2086), la classe II, 89,26% (1862/2086), et la classe III seulement 1,82% (38/2086).

2. Deux types nouveaux

L'apparition de deux types épigraphes tout à fait nouveaux est fort surprenante étant donné l'abondance du matériel disponible depuis de nombreuses années et l'engouement des numismates hollandais et allemands pour ce numéraire par-

ticulier. Il ne faut toutefois pas oublier que ces petites monnaies de cuivre sont fort sensibles à la corrosion, outre le fait qu'elles sont souvent frappées sur des flans courts portant seulement une partie de l'empreinte. Les exemplaires clairement lisibles sont de ce fait relativement peu abondants¹⁴.

L'un des deux auteurs (Ph. C.) a eu l'occasion d'acquérir dans le commerce, sans provenance malheureusement, la monnaie suivante :

– Svastika sinistroyre formé de quatre bustes de chevaux tournant apparemment à g. Dans chaque canton, un cercle centré (?) accosté de deux petits annelets. Un examen minutieux permet d'ex-

¹⁴ 409 des 850 monnaies d'Haltern n'ont pu être attribuées à l'une des trois classes, de même que 111/556 de Nimègue et 126/493 de Neuss.

¹³ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 2 et fig. 2.

clure la présence d'un cercle central. Cercle de grènetis épais au pourtour.

– Cheval courant à g., les jambes antérieures, partiellement hors flan, probablement pliées. La crinière et la queue sont finement perlées. Le corps semble lisse. Au-dessus du dos, à lire de l'intérieur, la légende AECINI[(le A peut-être non barré). Pas de symbole visible.

Ae : 3,26 g ; 15,5 mm (fig. 2, n° 4 et fig. 5). Coll. Ph. Counasse.

Si l'état de conservation de l'avvers laisse quelque peu à désirer, le revers est parfaitement lisible. Le dessin du cheval est d'excellente facture et il est difficile de ne pas y reconnaître le travail du graveur qui a produit les monnaies classiques à la légende AVAVCIA (voir par exemple note fig. 2, n° 1). Une production illégale de l'époque semble devoir être exclue. De même un examen sous fort grossissement ne montre aucune trace de retouche de la légende. La monnaie, recouverte d'une patine verte, est donc bien ancienne.

L'épigraphie est assez négligée, avec de grandes lettres alternant avec d'autres plus petites (fac. similé fig. 3, D). La première, en forme de lambda, paraît être un A. S'il est systématiquement barré dans la version AVAVCIA¹⁵, il apparaît dans la légende ANNAROVECI sous la forme d'un Λ portant un point ovoïde entre les jambes. Sur notre monnaie, ce A se situant presque contre le nez du cheval, il est peu probable qu'une autre lettre l'ait précédé. De même le E, constitué d'un trait vertical contre lequel sont accolés 3 globules, existe sous une forme identique dans la légende ANNAROVECI. Le C est indubitable. Les deux lettres suivantes, accolées par la

base, affectent la forme d'un W. Nous pensons y voir un I suivi d'un N asymétrique. Une légère trace rectiligne située à droite du N semble être un I. Il n'est pas impossible qu'une dernière lettre figure encore sur la pièce : il pourrait s'agir d'un O mais son existence est fort hypothétique. Elle nous donnerait une forme gauloise plausible de *Aecinio(s)*.

Mme M.-Th. Raepsaet-Charlier a eu l'amabilité d'effectuer des recherches sur cet anthroponyme supposé, mais sans aucun résultat que ce soit en Gaule ou en Italie. X. Deru a vérifié ses listes de marques de potiers gallo-belges, sans plus de résultats. La forme est donc nouvelle.

La deuxième monnaie digne d'être mentionnée est d'interprétation plus problématique. De manière quelque peu ironique, elle sert à illustrer l'étude de nos confrères J. Aarts et N. Roymans¹⁶, qui n'ont pas noté le caractère apparemment original de l'exemplaire parfaitement conservé utilisé comme prototype iconographique. En revanche, les auteurs du catalogue dont elle provient (M. Prieur, L. Schmitt et S. Gouet) ont parfaitement relevé l'anomalie et leur lecture rejoint la nôtre. De plus, cet exemplaire porte dans le champ de l'avvers une indubitable rouelle (les trois autres sont peu distinctes), un élément jamais relevé précédemment, du moins à notre connaissance¹⁷.

En voici la description :

– Svastika sinistroyre formé de quatre bustes de chevaux réalistes tournant à g., placés à partir d'un anneau central.

¹⁵ Deux variétés de graphie apparaissent, l'une soignée et classique (fig. 3A), l'autre plus « rustique » (fig. 3B).

¹⁶ AARTS & ROYMANS, p. 6, fig. 3 et p. 7, fig. 4.

¹⁷ Cette rouelle figure apparemment sur les exemplaires n° 7 et 8, de SCHEERS, 1996, p. 6.



Fig. 2 – Les monnaies d'AVAVCIA SCHEERS 217 cl. I(a) (1-3) et d'AECINI(OS) (4).

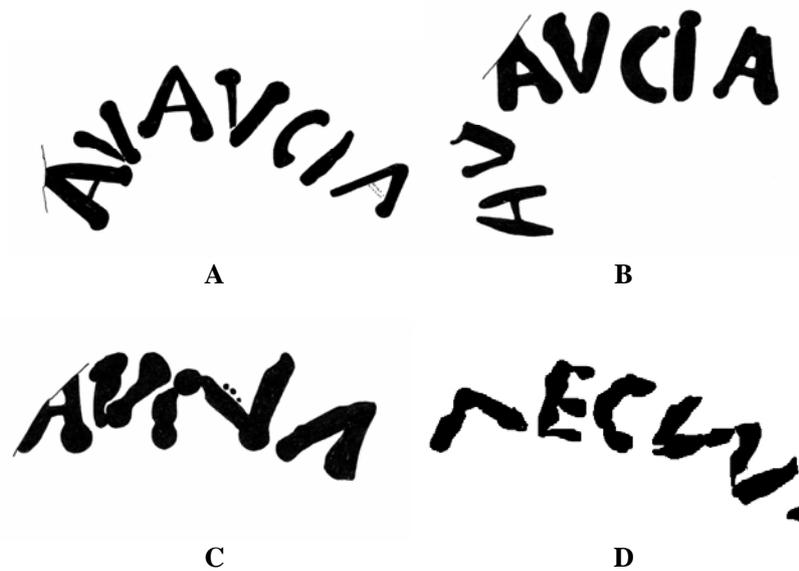


Fig. 3 – Fac similé des inscriptions d’AVAVCIA classique (A), « rustique » (B), d’[AVNA (?) (C) et d’AECINI[OS] (D).



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6

Dans chaque canton, une rouelle (à moyeu et 6 ou 8 rayons) accostée de deux petits annelets. Cercle de grènetis épais au pourtour.

– Cheval courant à g. Devant le poitrail : un annelet, sur le poitrail, sans doute un annelet ; au-dessus du dos : un petit annelet surmonté de la légende]AVIVA ou]AVCVA ou plus probablement]AVNA.

Ae : 3,65 g ; 16,5 mm. *Comptoir Général Financier. Monnaies XV. Vente sur offres, 30 septembre 2002, p. 368, n° 1277.*

La lecture de l'inscription n'est pas aisée. Le début manque clairement. Si les deux premières lettres sont indiscutablement un A et un V, le N suivant peut aussi bien être un I suivi d'un V, voire d'un C vu la légère courbure du premier jambage du « N ». La dernière lettre est un A non barré. La version la plus plausible est]AVNA. De toute façon, une déformation de la fin d'AVAVCIA est peu probable.

Tout comme l'inédit précédent, cette nouvelle monnaie se fait remarquer par sa masse élevée.

3. Métrologie

S. Scheers s'est intéressée à la métrologie des différentes classes des « bronzes » de la série AVAVCIA¹⁸. Elle relève pour la classe I(a) un « échelon privilégié » se situant entre 2,90 et 3,19 g, avec un écart pondéral s'étendant de 2,50 à 3,59 g. La classe II(a) se place, selon elle, entre 3,00 et 3,29 g ; la classe II(b) entre 3,10 et 3,49 g. Aarts et Roymans, à partir des données du « Kopsplateau » de Nimègue, arrivent à une moyenne fort basse de 2,33 g, en y mêlant du reste les trois classes¹⁹.

¹⁸ SCHEERS, 1996, p. 16.

¹⁹ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 14 et fig. 8.

Nous avons, pour notre part, déjà travaillé de manière fort détaillée sur la métrologie de ces émissions dès 1980, dans un article trop peu connu²⁰.

La classe SCHEERS 217 I(a) nous était connue à l'époque par les données pondérales de 38 exemplaires (fig. 6)²¹.

La moyenne arithmétique des masses s'établissait alors à 3,123 g. Le seuil de confiance de la population était de $3,123 \pm (2 \times 0,054)$, soit l'intervalle 3,01 – 3,23 g²². Depuis cette date, le matériel disponible a doublé. La moyenne calculée sur 76 données vaut désormais 3,135 g, soit une différence totalement négligeable de 0,012 g.

La classe SCHEERS 217 II prise dans son ensemble – 183 masses relevées – nous donnait en 1980 une moyenne de 3,05 g, avec une dispersion de la population s'établissant dans la fourchette 2,96 – 3,15 g (fig. 7). Il s'agit donc d'une diminution pondérale de 3% par rapport à la série précédente.

La classe SCHEERS 217 III, connue seulement par 8 exemplaires pesés, semble voir sa masse chuter à 2,385 g, mais la dispersion considérable des valeurs montre la non validité de l'échantillon : la variance σ vaut 0,85 et la dispersion de l'échantillon s'établit dès lors dans l'intervalle 1,66 – 3,06 g !

²⁰ J.-M. DOYEN, *Métrologie et statistiques. Un exemple d'apport à la numismatique celtique : les bronzes anépigraphes LT 8868 et à la légende AVAVCIA LT 8885, Amphora 22, 1980, pp. 22-3, repris dans J.-M. DOYEN (éd.), Recherches de numismatique celtique (I), n° monographique d'Amphora 59, 1990, pp. 7-19. Cette étude déjà ancienne semble avoir échappé à la sagacité de S. Scheers...*

²¹ Ce nombre s'est considérablement accru, puisque G. DEPEYROT, 2005, pp. 123-125 en recense 104 exemplaires, dont 76 ont été pesés. Nous n'avons évidemment pas pu vérifier l'exactitude des attributions.

²² Pour le détail des calculs, voir DOYEN, 1990, pp. 12-13.

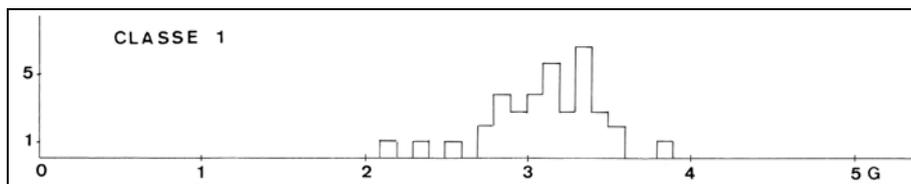


Fig. 6 – Histogramme des masses des bronzes SCHEERS 217 cl. I(a) (à la légende AVAVCIA) (d’après DOYEN, 1980, p. 18, graphique 1).

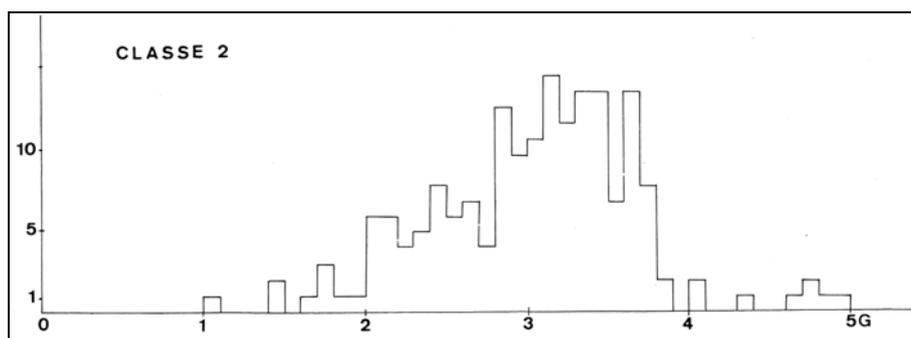


Fig. 7 – Histogramme des masses des bronzes SCHEERS 217 cl. II (d’après DOYEN, 1980, p. 18, graphique 1).

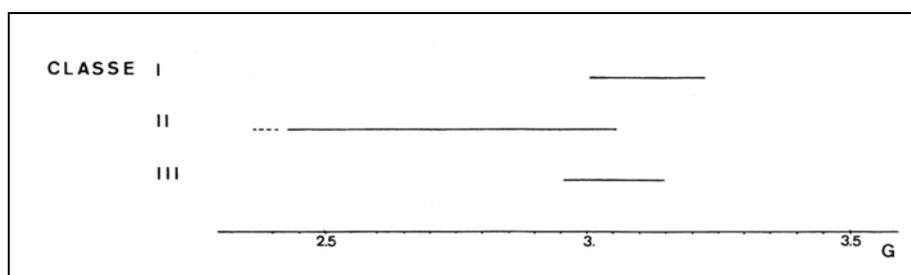


Fig. 8 – Dispersion des populations des 3 classes (seuil de confiance à 95%, soit 2σ) (d’après DOYEN, 1980, p. 18, graphique 3).

La plupart des exemplaires connus de cette rare classe III sont d’origine rhénane, comme le souligne S. Scheers, mais le secteur ouest de Liberchies constitue apparemment une exception²³.

²³ SCHEERS, 1996, p. 22, note 42. R. BRULET, J.-P. DEWERT & F. VILVORDER, *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif. Fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003) (Publications d’Histoire de l’Art et d’Archéologie de l’Université Catholique de Louvain, 102)*, Louvain-la-Neuve, 2008, plus part. p. 69, n° 24 à 33 : sur les 10 ex. répertoriés, 2 font partie de la classe III.

Il est possible que cette brève série ait été frappée dans un atelier distinct de celui qui a produit les classes I et II.

Bien que les cartes de répartition²⁴ révèlent une dispersion très importante de ce type de monnaie (des Pays-Bas au col du Grand Saint-Bernard, soit 570 km entre les points extrêmes du nord au sud, et 500 km d’ouest en est), les statisti-

²⁴ SCHEERS, 1983, p. 825, fig. 230 ; DOYEN, 1990, p. 9 ; SCHEERS, 1996, p. 18 ; AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 6, fig. 3.

Origine	Cl.	Ø	Pds	Cu	Pb	Sb	Sn	Fe	As	Ag
Nimègue	I(a)	15-15,5	2,95	93,3	0,4	3,4	—	0,5	—	2,4
Lith 1	II(a)	12,7-13,5	3,04	91,7	2,3	—	5,00	1,00	—	—
Lith 2	II(b)	13,5-14,5	3,12	94,1	2,00	—	—	0,8	2,5	0,6
Sierentz 34	II	12-15	2,50	90,5	1,02	0,09	5,00	0,58	0,01	0,28
Sierentz 35	II	14-16	3,28	92,5	1,03	0,51	—	1,45	0,16	0,64

Fig. 9 – Composition de l’alliage des classes I(a) et II.

ques indiquent pour les classes I et II que le ou les ateliers travaillaient sur un même étalon pondéral (à l’intérieur de chaque classe puisque les moyennes diffèrent de 2,71%). La forme parfaitement « normale » des courbes de Gauss en fait foi²⁵. On peut en déduire un contrôle assez strict de l’autorité émettrice, dont la rigueur est comparable à celle présidant au même moment à la production du monnayage impérial de cuivre.

Il nous paraît vraisemblable qu’il s’agissait, pour chaque classe, d’un seul et même atelier²⁶, ce que seule une étude caractérisocopique pourrait prouver. Les éléments statistiques montrent toutefois un décalage pondéral, peu important certes, mais suffisamment marqué, entre les classes I(a) et II. L’intervalle de

²⁵ On y constate seulement la traditionnelle asymétrie positive, résultant de la récupération, à l’atelier ou dans la circulation, des exemplaires anormalement pesants.

²⁶ Un moule en terre cuite, destiné à la fabrication des flans des bronzes d’AVAVCIA a été découvert au Kops Plateau de Nimègue, mais l’objet a peut-être été importé : H. VAN ENCKEVORT & I. JOOSTEN, *Eine Keltische Tüpfelplatte vom Kops Plateau in Nijmegen*, dans M.R. ALFÖLDI, H.-M. VON KAENEL & J.P.A. VAN DER VIN, *Die Fundmünzen der römischen Zeit in den Niederlanden. Band III, 1: Nijmegen – Kops Plateau*, Mayence, 2002, pp. 37-39; AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 13, fig. 7.

la dispersion de la population de la première (3,01-3,23), repris sur le graphique de la fig. 8 (p. 187), est par trop différent de celui de la seconde (2,96-3,15). De plus la différence entre la valeur σ de la classe I(a) (0,335) et celle de la classe II (0,656), soit 100%, nous laisse entrevoir un phénomène intéressant, à savoir une modification des normes de fabrication entre les deux « émissions ». Nous y reviendrons dans les conclusions.

4. Composition métallique

Nous disposons de cinq analyses qui permettent des constatations intéressantes. Trois sont reprises par Simone Scheers dans son étude de 1996²⁷ ; deux autres ont été effectuées depuis par A. Burkhardt à partir d’exemplaires provenant du site de Sierentz (Haut-Rhin)²⁸.

La première donnée remarquable est la présence de 2,4% d’argent dans l’alliage de la classe I(a), valeur tombant à 0,38% dans la seconde. Il est difficile de soutenir qu’il s’agit du fruit du hasard.

²⁷ SCHEERS, 1996, p. 17.

²⁸ A. BURKHARDT, *Quantitative Methoden zur keltischen Numismatik am Beispiel der Münzfunde aus latènezeitlichen Siedlungen der Oberrheinregion*, Bâle, 1996, p. 91, n° 637-638.

De même, le métal de la classe I(a) – S. Scheers l’avait déjà relevé – est riche en antimoine (3,4%), élément qui disparaît presque totalement par la suite. En revanche le plomb, quasi absent de la série I (0,4%), atteint en moyenne 1,58% dans la série suivante.

On peut dire que l’alliage de la classe I est un cuivre argentifère riche en antimoine, celui du second un mélange plus banal cuivre-étain-plomb. J. Heinrichs signale un ensemble – encore inédit – d’une centaine d’exemplaires de la classe II provenant d’un site proche d’Haltern, dont l’alliage serait constitué de « bronzeüberzogenem Blei »²⁹.

Si la masse de la monnaie a diminué de 2,71% entre les deux séries, la valeur intrinsèque de la monnaie a également diminué par la réduction de 5/6^e du taux d’argent, qu’il est difficile de ne pas considérer comme volontairement inclus dans l’alliage des monnaies de la première classe.

5. Datation et localisation des ateliers

Nous ne développerons pas ici les problèmes de chronologie, largement résolus par S. Scheers en 1996³⁰, ni ceux, encore en suspens, de la localisation d’un ou plusieurs ateliers ayant émis la classe I, auxquels J. Aarts et N. Roymans apportent d’excellents éléments de réponse³¹. J. Heinrichs, pour sa part, accepte timidement une possible origine de la série épigraphe dans la région située entre Meuse et Dyle. Il avance toutefois une origine plus orientale, à savoir la région entre la Rur et la Wurm, s’étendant de Cologne à Aix-la-Chapelle³².

²⁹ HEINRICHS, *op. cit.*, p. 188, note 10.

³⁰ SCHEERS, 1996, p. 23.

³¹ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, pp. 11 et 13.

³² HEINRICHS, *op. cit.*, p. 195.

Toutefois l’argumentation statistique n’est pas en faveur d’une telle hypothèse, comme le montrent les deux tableaux suivants :

SITES	Nbre	Cl. I(a)	%
Cologne	47	0	0
Stolberg-Breinigerberg	13	0	0
Nörvenich	37	6	16,2
Düren-Mariaweiler	65	17	26,2

Fig. 10 – Impact de la classe I(a) sur l’ensemble des bronzes SCHEERS 217 identifiables dans la région de Cologne.

SITES	Nbre	Cl. I(a)	%
Taviers ³³	4	0	0
Liberchies, sect. ouest ³⁴	10	0	0
Liberchies	82	22	26,8
Tongres ³⁵	17	7	41,2
Fontaine-Valmont ³⁶	9	4	44,4

³³ G. STROOBANTS & J. FILÉE, *Vicus de Taviers : découvertes monétaires et aperçus nouveaux*, *Amphora*, 45, sept. 1986, pp. 38-44 ; J.-M. DOYEN, *Monnaies gauloises inédites de la collection Stroobants : Ciney, Fontaine-Valmont, Mons et Taviers*, dans DOYEN, 1990 (*op. cit.*, note 20), pp. 64-71. Un 5^e bronze ne peut être attribué à l’une des deux premières classes.

³⁴ BRULET *et alii*, *op. cit.*, p. 69 ; SEVERS, à paraître.

³⁵ Il s’agit uniquement du matériel issu des fouilles récentes : SCHEERS, 1996, p. 22, à compléter par *BCEN*, 40, 1, 2003, p. 264 et *BCEN*, 42, 3, 2005, p. 187.

³⁶ J.-M. DOYEN, *Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique) : essai de synthèse*, dans J. VAN HEESCH & I. HEEREN (eds.), *op. cit.*, pp. 85-97 + documentation inédite. Nous pouvons ajouter 2 ex. de classe indéterminée.

Braives ³⁷	35	16	45,7
Namur ³⁸	5	3	60,0

Fig. 11 – Impact de la classe I(a) sur l'ensemble des bronzes SCHEERS 217 identifiables dans la région.

Dans les deux zones, les sites affichant un taux nul de bronzes SCHEERS 217, cl. I(a) sont évidemment les plus récents puisque postérieurs à la circulation des monnaies épigraphes. L'origine géographique des trouvailles, la métrologie et l'analyse de l'alliage montrent effectivement que le monnayage AVAVCIA a connu deux phases.

Dans un premier temps, les bronzes épigraphes AVAVCIA font suite aux quinaires d'argent ANNAROVECI, peut-être dans les années 30-20 avant J.-C.³⁹, mais une émission bimétallique globalement antérieure à 30 ne peut être exclue. L'argument stratigraphique de Liberchies avancé par J. Aarts et N. Roymans⁴⁰ n'est pas vraiment probant. En effet, il n'existe pas, sur ce site, de niveau antérieur à la couche « romaine » dont le début est daté par la sigillée arétine des alentours de 20 avant notre ère, mais qui s'achève sous les Flaviens. Le niveau le plus ancien⁴¹ n'est donc pas précédé d'une couche dans laquelle les

AVAVCIA manqueraient. De ce fait, contrairement à l'opinion des deux numismates hollandais, les années 20 avant ne constituent pas un *terminus post quem* de la fabrication, mais seulement l'indication qu'après 20 avant notre ère circulent encore (plutôt que « déjà ») des monnaies épigraphes en même temps que des bronzes anépigraphes. Nous ne pouvons donc pas suivre l'hypothèse selon laquelle « it is important to realize that all AVAVCIA coins were minted under the reign of Augustus »⁴².

La date haute est confirmée par le *ratio* observé dans le camp du Hunerberg à Nimègue, occupé entre 19 et 15/12 avant J.-C. : 15 exemplaires de la classe I(a) sur 18 identifiables. C'est également le cas au Titelberg : 15 SCHEERS 217, cl. I(a) sur 29 ex.⁴³

Avant 20 avant J.-C., le bronze SCHEERS 217, cl. I(a) est le seul numéraire local circulant abondamment en pays tongre/éburon, aux côtés de rares *dupondii* de Vienne ou de *Copia*, généralement fractionnés. Plutôt que d'y voir une composante socio-culturelle, habilement développée par Aarts et Roymans, nous pensons plutôt devoir faire intervenir un simple critère chronologique.

La seconde phase, celle des séries anépigraphes, semble liée aux campagnes de Drusus⁴⁴ et à l'installation permanente des armées rhénanes à partir de 12 avant J.-C.⁴⁵ Ce phasage permettrait de comprendre pourquoi les exemplaires de la classe I(a) représentent 23,6% des AVAVCIA récoltés sur les sites ruraux des Pays-Bas, contre à peine 2,8% sur les sites militaires, plus récents⁴⁶.

³⁷ SCHEERS, 1996, p. 22, à compléter par *BCEN*, 40, 2, 2003, pp. 284-285, *BCEN*, 42, 3, 2005, pp. 179-180, et doc. pers.

³⁸ J. LALLEMAND, *Les monnaies antiques de la Sambre à Namur*, Namur, 1989, p. 74, n° 12 à 15. La 5^{ème} pièce namuroise est conservée à Saint-Germain-en-Laye (MAN 4206 = SCHEERS 217, classe I, n° 13) ; S. Scheers nous signale que l'inventaire donne comme provenance le « pied du château ».

³⁹ La date est celle retenue par F. KEMMERS, 2005, p. 41 et J. HEINRICHS, *op. cit.*, p. 194 : début dans la 3^{ème} décennie avant notre ère.

⁴⁰ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 8 et note 18.

⁴¹ Mon bref texte « Occupation à l'époque de La Tène à Liberchies (Hainaut) », *Amphora*, n° 7, 1978, pp. 5-9, basé sur la céramique, demanderait à être réactualisé.

⁴² AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 8.

⁴³ HEINRICHS, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁴ *Ibid.*, *loc. cit.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 5, tableau 3.

Faiblement attestées dans les camps de Dangstetten et surtout d'Oberaden, brièvement occupés de 11 à 8 ou 7 avant J.-C., ces monnaies anépigraphes doivent avoir été émises à partir de 11 ou 10 avant notre ère⁴⁷. Le camp de Haltern, créé en 9 avant J.-C., est littéralement envahi par les bronzes anépigraphes : 850 y ont été recueillis. Il s'agit essentiellement d'une variété qui ne se rencontrerait nulle part ailleurs, élément qui pousse Aarts et Roymans à supposer une production locale⁴⁸.

La frappe s'interrompt dans les cinq premières années du I^{er} s. En effet, le camp d'Urmitz⁴⁹, créé vers 9 de notre ère, n'a livré que 5 de nos bronzes. Le numéraire récolté à Kalkriese (9 après J.-C.) jusqu'en 1996, soit 473 monnaies de bronze, ne comprend que deux AVAVCIA⁵⁰, indiquant ainsi que leur circulation était arrivée à son terme peu avant cette date. J. Aarts et N. Roymans parviennent du reste à la même conclusion⁵¹.

Quant au statut de l'émetteur, il nous semble difficile de suivre les deux auteurs qui estiment qu'Avavcia ou l'autorité qu'il représente « must at some time have served in the Roman army », puisque justement l'initiateur de la première série disparaît au plus tard au moment de l'implantation des premiers camps permanents du *limes* rhénan. En revanche Avavcia (et ses prédécesseurs (?) *Aecini(os)* et *javna*) peut effective-

ment avoir été, comme ils le supposent, un *summus magistratus* tongre tel ce Batave *Flavs (sic !)*, fils de *Vihirmas*, attesté sur un autel de Ruimel⁵². Le titre paraît l'exact équivalent latinisé du *vergobretos* gaulois⁵³. En tout état de cause les trois personnages en question ont signé un numéraire qui circule essentiellement sur le territoire de ce qui deviendra par la suite la *civitas tungrorum*⁵⁴. L'attribution de la classe la plus ancienne aux *Sunuci*, voisins orientaux des *Eburones*, avancée par J. Heinrichs⁵⁵, ne paraît pas devoir être retenue dans l'état actuel de notre documentation (voir tableau fig. 11).

Reste toutefois l'argumentation philologique minutieusement présentée par l'historien allemand⁵⁶, difficilement contestable.

D'une part, la nouvelle légende *javna* paraît conforter la séparation d'AVAVCIA en *Avavci* suivi d'un *a* (*argento ? arcantodan ?*). D'autre part, les formes semblables à l'anthroponyme *Avauco / Avaucus* apparaissent seulement dans l'onomastique – oscillant entre les idiomes germanique et celtique – de la ré-

⁴⁷ DOYEN, 1980, p. 11 ; SCHEERS, 1996, p. 23.

⁴⁸ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 13 et note 26.

⁴⁹ G. BEHRENS, *Kelten-Münzen im Rheingebiet*, *Prähistorische Zeitschrift*, 34/35, 1949-1950, signale p. 351 cinq exemplaires. Cf. H. LEHNER, *Ausgrabungs- und Fundbericht vom 16. Juli 1900 – 31. Juli 1901*, *BJ*, 107, 1901, p. 207 : « 8 gallische Bronzemünzen, von denen der grösste Teil dem Typus de la Tour 8868... angehört ».

⁵⁰ F. BERGER, *Kalkriese 1. Die römischen Fundmünzen*, Mayence, 1996, p. 33. Le matériel s'est accru depuis cette date, sans changement notable.

⁵¹ AARTS & ROYMANS, p. 13.

⁵² *Ibid.*, p. 8 ; *CIL* XIII, 8771 ; M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire: bilan et questions*, dans M. DONDIN-PAYRE & M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (éd.), *Cités, municipalités, colonies. Les processus de la municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1999, pp. 271-352 et plus part. p. 279 et note 38 ; N. ROYMANS, *Ethnic identity and Imperial Power. The Batavians in the Early Roman Empire*, Amsterdam (*Amsterdam Arch. Studies*, 10), pp. 200-202 et fig. 8.2.

⁵³ X. DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, 2003, p. 315.

⁵⁴ AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 9, carte fig. 5 qui montre bien que les bronzes épigraphes se concentrent sur le territoire des Tongres.

⁵⁵ HEINRICHS, *op. cit.*, p. 205 : « Der Prototyp Sch. 217 I(a) gehört tendentiell ins Gebiet der Sunuker, nicht der Tungrer ».

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 205-206.

gion sise entre Rur et Wurm, où elles se concentrent⁵⁷.

6. Conclusions

Les deux pièces nouvelles montrent un style relativement fin malgré leur état d'usure. Stylistiquement parlant, elles sont extrêmement proches de la classe I, var. a définie par S. Scheers en 1996. Métrologiquement parlant, leur masse élevée (3,26 et 3,65 g) les rapprochent indubitablement de cette même série dont la moyenne s'établit à 3,135 g. Faute d'analyse, l'éventuelle présence d'argent dans l'alliage ne peut être déterminée ; elle confirmerait pourtant la position relative des monnaies dans une série où ce métal atteint 2,4%. Une valeur plus haute encore permettrait même de les placer en tête de l'émission, avant la frappe du type AVAVCIA classique. En effet, la monnaie d'*Aecini(os)* comme celle d'*Javna* se situe soit en tête de série, soit à la fin, au moment du passage au groupe anépigraphé de la classe II. Le bronze d'*Aecini(os)* paraît cependant encore fort proche du quinaire d'argent à la légende ANNAROVECI, daté hypothétiquement des années 40-30 avant notre ère⁵⁸. La rareté extrême de nos nouvelles variétés trouve difficilement place vers 20/15, au moment où (le ou) les ateliers multiplient rapidement le nombre de signes monétaires pour inonder le marché rhénan. Dès lors notre monnaie pourrait avoir été frappée au tout début de la période 30-20 avant J.-C., qui est la date retenue par F. Kemmers pour la classe I(a), voire même dans le courant de la décennie précédente si l'on admet une série bimétallique que rien ne permet d'exclure.

Métrologiquement parlant, les monnaies des cinq (?) classes successives (les trois connues précédemment et nos deux inédites) s'inscrivent dans les valeurs pon-

dérales du *quadrans* romain, c'est-à-dire le quart – en masse et en valeur – de l'as de cuivre⁵⁹, contrairement à l'avis de D. Wigg-Wolf⁶⁰, comme le montre le tableau suivant :

Années	<i>dupondius</i>	<i>as</i>	<i>quadrans</i>
18 av.	13,50 – 10,50	—	—
17 av.	13,50 – 11,50	—	—
16 av.	13,50 – 11,50	11,50 – 10,00	—
15 av.	13,50 – 11,50	11,50 – 9,50	—
9 av.	—	—	3,35 – 2,95
8 av.	—	—	3,35 – 2,95

Fig. 12 – Moyennes pondérales des *dupondii*, *asses* et *quadrantes* frappés à Rome entre 18 et 8 avant J.-C. (d'après le *RIC I*²).

Le fait que le *quadrans* apparaisse dans le monnayage impérial seulement en 9 avant J.-C. ne doit pas nous surprendre. Un atelier provincial de Gaule Belgique, Reims selon toute vraisemblance, a frappé un *semis* d'orichalque dès 19 ou 18 avant notre ère⁶¹, à une époque où cette

⁵⁹ L'as augustéen est taillé à 27 pièces à la livre, soit environ 12 g pour une livre théorique de 324 g. Le *quadrans* pèse en principe 3,0 g. Voir G. ELMER, *Die Kleinkupferprägung von Augustus bis Nero*, NZ, 67, 1934, p. 18 et ss.

⁶⁰ D. WIGG, The function of the last celtic coinages in Northern Gaul, dans C.E. KING & D. G. WIGG (éd.), *Coin Finds and Coin Use in the Roman World*, Berlin, 1999 (*SFMA* 10), pp. 415-436 et plus particulièrement p. 424.

⁶¹ J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, n° monographique du *Bulletin de la Société Arch. Champenoise*, t. 100, 2007 (= *Collection archéologie urbaine à Reims*, 7), pp. 73-75. Le travail de P. BELIEN, Authorized or tolerated? Some new perspectives on the GERMANUS INDVULLI L. series, dans VAN

⁵⁷ *Ibid.*, p. 207, tableau, n° 2 à 7.

⁵⁸ SCHEERS, 1996, pp. 12 et 15.

dénomination, absente de la production officielle, était généralement produite par le fractionnement manuel de l'as impérial ou plutôt du *dupondius* colonial de Nîmes. J. Aarts et N. Roymans tournent la difficulté de manière fort astucieuse en supposant qu'il ne s'agit pas de *quadrantes* stricto sensu, mais ... de quarts d'*asses*⁶².

Il faut toutefois noter que ces considérations valent uniquement pour la classe II (et, sans doute, la classe III). En effet, la présence d'un taux d'argent non négligeable dans la première série, si elle se confirme dans les analyses futures, nous interdit d'y voir une simple « monnaie de cuivre ». Entre 40/30 et 20/15 avant notre ère, les bronzes épigraphes d'*Avavcia* et de ses compatriotes *Aecini(os)* et *Javna* ne circulent sans doute pas comme de simples « quarts » d'un as qui est en réalité frappé en Italie au plus tôt à la fin de la 3^{ème} décennie avant notre ère⁶³, mais plutôt comme des divisionnaires du quinaire d'*Annaroveci*.

Michel CHOSSENOT & Jean-Marc DOYEN – Monnaies gauloises de Courcemain (Marne)

La commune de Courcemain est située dans le quart sud-ouest du département de la Marne, à la limite de l'Aube, à 5 km au nord de la vallée de l'Aube¹.

HEESCH & HEEREN, *op. cit.*, pp. 31-51 rédigé avant la parution de notre ouvrage sur Reims, reprend et développe l'argumentation classique sur la date, le modèle et l'origine de ce monnayage, éléments que nous avons montrés être erronés dans les trois cas.

⁶² AARTS & ROYMANS, *op. cit.*, p. 15, note 35.

⁶³ Nous n'entrons pas ici dans le détail de l'argumentation de H. MATTINGLY, *BMC I*, p. XCIV (en faveur de 23 avant), et de C.H.V. SUTHERLAND, *RIC I*, p. 32, en faveur de 19 avant J.-C.

¹ R. CHOSSENOT *et alii*, *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire publié sous la respon-*

Les prospections aériennes déjà anciennes ont révélé l'existence de fossés rectilignes et un certain nombre d'enclos protohistoriques, circulaires ou carrés.

Des récoltes en surface ont été effectuées par M. J.-M. Courquet, agent ONF dans les années 1980 ; elles comprennent 27 monnaies ou pièces monétiformes, ainsi que des objets métalliques gallo-romains, mérovingiens et carolingiens.

Ce matériel a été archivé à l'époque par l'un de nous (M. C.) et signalé brièvement en 2004 dans la *Carte Archéologique*², une entreprise d'envergure menée par Michel Provost, dont il faut une fois de plus louer les efforts.

Nous donnons ci-dessous une liste détaillée du numéraire recueilli à Courcemain et aux alentours sur un certain nombre de sites malheureusement non distingués par le prospecteur. Nous ne disposons pas de photographies de ces monnaies, le quart de statère excepté, mais les notes établies à l'époque ne laissent en général aucun doute sur l'attribution des types et variétés.

Les espèces en circulation montrent que nous échappons presque totalement à l'emprise des Rèmes, dont la frontière doit passer à quelques kilomètres au nord, et ce au profit des Sénon.

Toutefois cette petite série de monnaies, débutant par un remarquable quart de statère³ et des potins datables du II^{ème} siècle, montre un important et inhabituel brassage de numéraire (Leuques, Séquanes, Suessions, Carnutes, Ambiens, Sénon et Rèmes).

sabilité de Michel Provost. La Marne 51/1, Paris, 2004, p. 377, n° 182.

² *Ibid.*, p. 378, 182/0001.

³ Nous remercions bien sincèrement John Sills pour son aide lors du classement précis de ce quart de statère.

Catalogue

Monnaie d'or

1. « **Ambiani** », série « au flan large », II^{ème} s. avant J.-C.

Tête à g., assez petite, portant une couronne de laurier. De l'arrière de l'oreille part une barre oblique. Le vêtement est constitué de lignes pleines, suivant l'arrondi de l'épaule.

« Bige » à g. réduit à un seul cheval. L'aurige est indiqué de manière synthétique, et le chariot est limité à une roue ovale. Au-dessous du cheval : une rosace perlée (empâtée sur notre exemplaire).

Av quart de statère : 1,85 g (fig. 1).



1 (éch. 3 : 1)

SCHEERS 8, classe VII et pl. III, n° 78 ; DT 70 ; J. SILLS, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres, 2003, p. 141, fig. 34e, Gallo-Belgic Ab, quart de la classe 3b, combinaison de coins 23/22. Cette monnaie a pour caractéristique d'unir un avers de la classe 3b avec un revers de la 3a.

Monnaies de potin

2. **Rèmes**, potin « à la tête au bandeau » BN 9059.

Tête à g., portant un bandeau orné d'une ligne en zigzag. La chevelure est formée de trois grosses mèches.

Sanglier-enseigne à g., sur une ligne de terre surmontée de deux demi-cercles accolés (peu distincts).

Potin : 3,38 g. SCHEERS 186, classe I(a) ; DT 153.

3. **Leuques**, potin « au sanglier ».

Tête diadémée à g.

Sanglier-enseigne à g. Entre les pattes : deux demi-cercles accolés surmontés d'un troisième.

Potin : 4,11 g. SCHEERS 186, classe I(c)1 ; DT 228.

4. **Leuques**, potin « au sanglier ».

Tête diadémée à g.

Sanglier-enseigne à g. Entre les pattes : deux demi-cercles accolés surmontés d'un troisième.

Potin : 4,72 g. SCHEERS 186, classe I(c)1 ; DT 228.

5. **Leuques (?)**, potin « au sanglier ».

Tête diadémée à g.

[Sanglier-enseigne à g. Entre les pattes : deux demi-cercles accolés surmontés d'un troisième].

Potin : 3,35 g. Probablement SCHEERS 186, classe I(c)1 ; DT 228.

6. **Leuques**, potin « au sanglier ».

Tête diadémée à g.

Sanglier-enseigne à g. Entre les pattes, « fleur de lis ».

Potin : 4,81 g. SCHEERS 186, classe I(g)1 ; DT 227/227A.

7. **Leuques (?)**, potin « au sanglier ».
Tête à g.
Sanglier-enseigne à g., à peine visible.

Potin : 3,27 g. Cf. BN 9078.

8. **Leuques (?)**, potin « au sanglier ».
Tête à g., peu distincte.
Sanglier-enseigne, peu distinct.

Potin : 3,12 g.

- 9- **Séquanes (?)**, potin « au cheval ».
11. Avers fruste.

Cheval à g.

Potin : flan épais : 5,90 g ; 5,36 g ; 5,30 g.

Les potins montrant au revers un cheval à g. ne sont pas fréquents. Vu les masses systématiquement élevées, il s'agit probablement de potins séquanes type LT 5368 et var. La masse des potins Suessions LT 7870 est également élevée, mais les flans sont bien ronds et aplatis, ce qui ne semble pas être ici le cas.

Bronzes frappés

12. **Suessions**, bronze à la tête janiforme classe I, vers 50/40 avant J.-C.
Anépigraphe. Tête janiforme, barbue et casquée.

Anépigraphe. Lion bondissant à g., la queue relevée en S. Au-dessous : une rosace.

Ae : non pesé.

LT 8106 ; SCHEERS 154 et pl. XIX, n° 544 ; DT 562.

13. **Carnutes ou Aulerques Eburovices**, bronze à la légende PIXTILOS, classe II.

[PIXTIL]

Tête féminine diadémée à g., une boucle de cheveux revenant sur la nuque.

Anépigraphe. Louve à g., retournant la tête vers un lézard vu du dessus.

Ae : 3,84 g. LT 7096 ; SCHEERS, *Lyon*, n° 775-776 ; DT 2466 ; SCHEERS, *RN* 1979, pp. 57-83 et pl. XIII, n° 3-5.

- 14.- **Carnutes ou Aulerques Eburovices**, bronzes à la légende PIXTILOS, classe IX.

[PIXTILOS]

Buste casqué et drapé à g., un torque au cou. Au-dessus du front, un anneau centré accosté de deux annelets.

[PIXTILOS]

Lion à g., la queue enroulée au-dessus du dos. [Au-dessus : un anneau centré]. Au-dessous, un élément indéterminé.

Ae : non pesé et 2,37 g. LT 7105 ; SCHEERS, *RN* 1979, pp. 57-83 et pl. XIII, n° 20 ; DT 2473.

16. **Rèmes**, bronzes à la légende REMO/REMO.

[REMO]

Trois têtes ou bustes accolés à g., variété non notée.

REMO

Biges à g., conduit par une Victoire tenant les rênes.

Ae : 2,45 g.

SCHEERS 146 et pl. XVIII, n° 519-520 ; DT 593.

- 17.- **Sénons**, bronzes à la légende
22. YLLYCCI à l'oiseau, classe 4.

Anépigraphie. Tête à dr., les cheveux divisés en grosses mèches stylisées, aux extrémités bouletées, ramenées sur la joue.

[YLLYCCI]. Oiseau à g. ; derrière : un pentagramme et une croisette bouletée accostée de 4 globules. Derrière la queue, deux annelets centrés.

Ae : 3,72 g ; 3,10 g ; 3,32 g ; 2,77 g ; 4,44 g ; 2,74 g (revers du n° 22 décrit comme portant un « cheval à g., à peine identifiable »).

Monnaie romaine

23. **Auguste et Agrippa**, Nîmes, 9/8 – 3 avant J.-C.

½ as : 6,25 g. Côté non précisé.

RIC 158 ; *RPC* 524.

Rouelles

24. Rouelle en argent, à moyeu et 6 rayons, ornée de fines incisions. Tenon de coulée.

Ar : 1,52 g. *CAG* 51/1, p. 378, fig. 279 à dr. (bronze, par erreur).

25. Rouelle en plomb, à 4 rayons, une face est ornée de fines incisions rayonnantes formant grénétis.

Pb : 1,67 g. *Ibid.*, p. 378, fig. 279, à g.

26. Rouelle en plomb, à 4 rayons et tenon de coulée.

Pb : 0,84 g. *Ibid.*, p. 378, fig. 279, en haut.

27. Grosse rouelle ornée (« fusaïole ») en plomb, à protubérances (?).

Pb : 9,79 g.

Jean-Marc DOYEN & Myriam MICHEL – *L'oppidum de Sandouville (Seine-Maritime) : deux monnaies gauloises*

Nous remercions pour leur aide Mlle S. Scheers, et MM. A. Bodson, Th. De Craeker, L.-P. Delestrée, S. Gouet, R. Pouriel, J. Rigaut et F. Willems.

Une fouille réalisée par la société Archéopole à l'été 2008 au sein de l'*oppidum* dit « Camp de César » à Sandouville (Seine-Maritime, Haute-Normandie) a livré deux monnaies gauloises. Le caractère assez rare des deux exemplaires nous pousse à publier rapidement les données concernant ces découvertes.

Localisé en rive droite de la Seine, le site de Sandouville est installé sur un plateau dominant l'embouchure du fleuve. Il s'agit d'un *oppidum* gaulois, reconnu comme l'un des plus vastes de l'ouest de la France, et appartenant à la cité des Véliocasses. Il couvre une superficie de près de 150 hectares. Seul un hectare a pour le moment été exploré, en préalable à la construction d'un lotissement. Ces fouilles ont permis une première approche des occupations successives du site. Les premières traces de présence anthropique sur la zone remontent à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Mais l'occupation majeure se développe entre la fin de la période de La Tène et le début de l'époque gallo-romaine (fig. 1)¹.

Elle se caractérise par un réseau fossoyé peu dense mais organisé. Celui-ci forme un enclos de 50 à 60 m de côté, bordé à l'est et sud par deux chemins. De cet enclos partent plusieurs fossés, vestiges probables d'un parcellaire se développant

¹ M. MICHEL, *Sandouville « Route du Vachat », rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archéopole, Service Régional de l'Archéologie de Rouen, Petit-Quevilly, 2009.

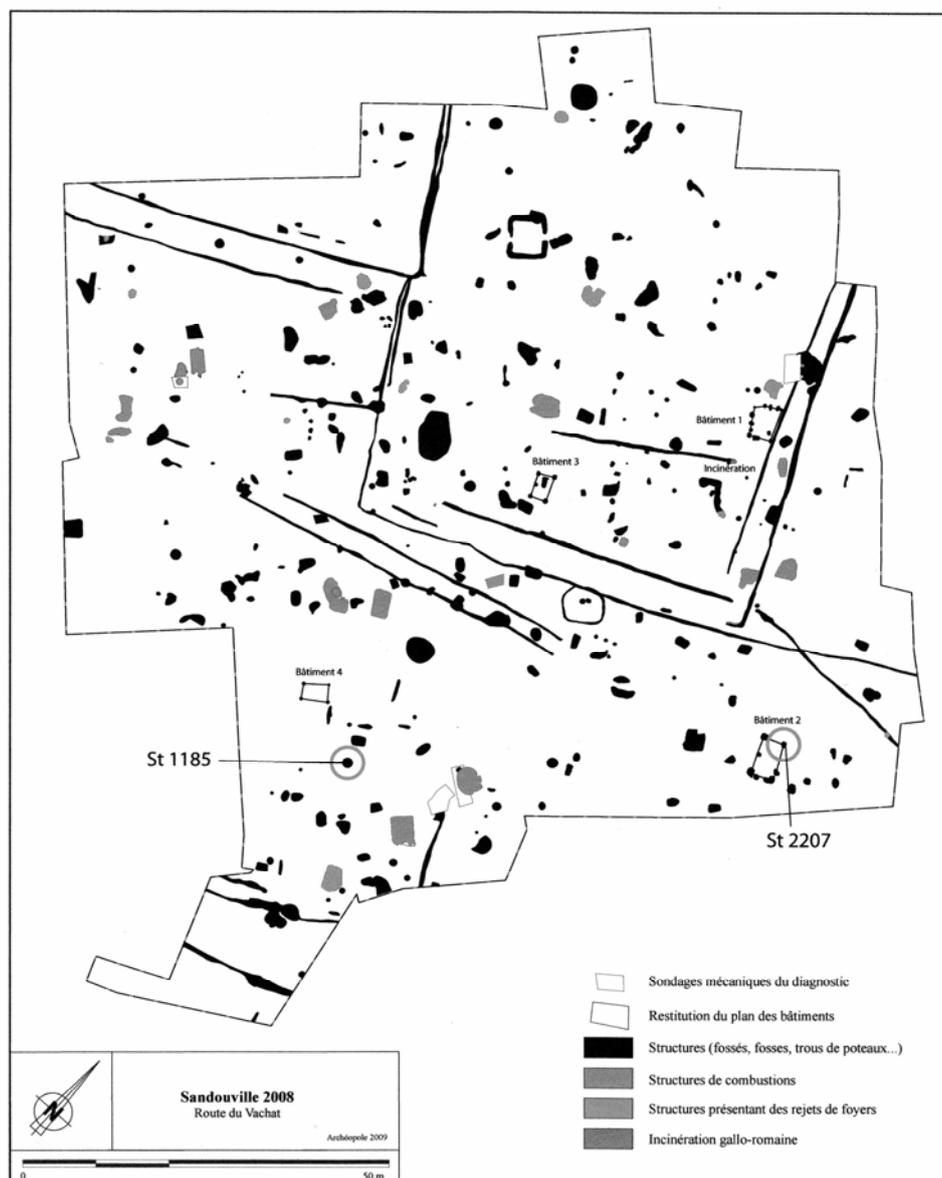


Fig. 1 – Plan général de la zone fouillée en 2008.

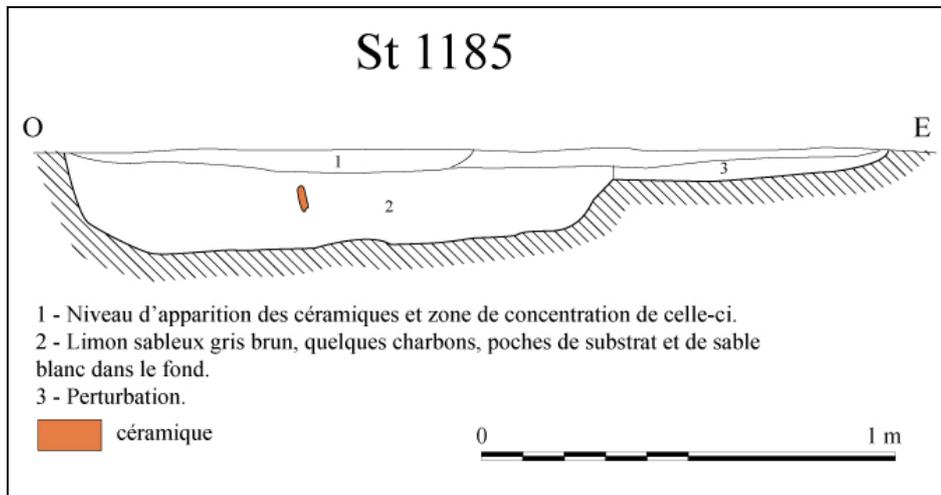


Fig. 2 – Coupe de la structure 1185.

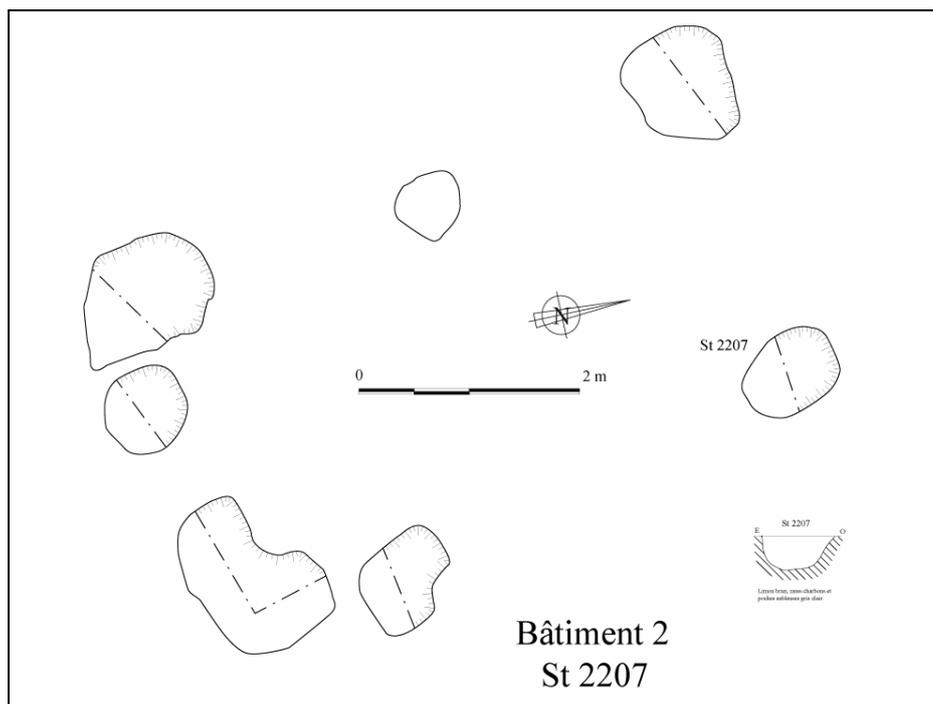


Fig. 4 – Plan du bâtiment 2 et de la structure 2207.

sur la zone. Au sein de cet enclos, ainsi qu'à l'extérieur, un certain nombre de fosses ont été mises au jour, ainsi que

quatre édifices sur poteaux, dont deux de type « grenier surélevé » sur quatre à cinq poteaux. Près d'une vingtaine de

structures de combustion ont aussi été découvertes : une demi-douzaine d'entre-elles sont des fours hémisphériques à chambre voûtée creusée en sape dans le substrat limoneux. On retrouve par ailleurs quelques fours de plan ovalaire, creusés eux aussi dans le substrat. Le reste de ces structures sont des foyers, simples plaques rubéfiées au sein d'une légère fosse ou foyer aménagé avec radier de silex et de céramiques fragmentées. Ces structures, dont certaines sont clairement postérieures au réseau fossoyé, pourraient avoir fonctionné en petits ensembles se succédant dans le temps. L'absence de tout déchet témoignant d'activités artisanales laisse penser qu'il s'agit dans la plupart des cas de fours culinaires.

La faible densité du mobilier archéologique rend problématique la datation de cette occupation. Quelques hypothèses peuvent être développées, mais sans réelle certitude. Tout d'abord, deux fosses au comblement charbonneux (st. 1165 et 1185, fig. 2) pourraient être mises en relation avec certaines structures de combustion. Elles ont livré une grande quantité de mobilier, qui a permis de dater leur comblement de la fin de La Tène D1 (150-90 av. J.-C.) ou du début de La Tène D2 (90-25 av. J.-C.). Ceci pourrait nous amener à dater une part de ces structures de combustion de la même période. De plus le réseau fossoyé, qui n'a pu être daté par le mobilier céramique, est antérieur à plusieurs d'entre-elles. On peut donc supposer qu'il a fonctionné dans le courant de La Tène D1.

L'occupation gauloise pourrait alors avoir connu plusieurs étapes, avec tout d'abord la mise en place d'un réseau fossoyé associé à une faible occupation et probablement situé en périphérie d'un établissement rural. La zone verrait ensuite l'installation, après comblement du réseau de fossés, d'une zone d'activités, et le développement de structures de

combustion probablement associées à quelques bâtiments sur poteaux. Là encore, on se situerait en périphérie d'un habitat.

Enfin, une troisième occupation, assez ténue, a pu être mise en évidence après un hiatus possible de près d'un siècle. Elle se matérialise par la présence d'une sépulture à crémation datée entre le milieu du règne de Tibère et la fin de la période flavienne. Cette dernière fréquentation du site reste difficile à définir puisque seule une autre fosse semble pouvoir s'y rattacher.

1. Le potin « aux chevrons »

Une première monnaie, du type « potin aux chevrons », a été mise au jour dans le comblement supérieur d'une fosse ovalaire, la structure 1185 évoquée précédemment (fig. 2). Celle-ci est associée à une seconde fosse (st. 1165).

Ces deux structures, distantes de quelques mètres, ont livré une grande quantité de tessons dont certains fragments provenant des mêmes vases, prouvent le synchronisme de leur comblement. La fosse 1185, de forme oblongue, est peu profonde. L'essentiel du mobilier affleurerait à la surface de décapage. Il s'agit, outre le potin « aux chevrons », de plus de 200 fragments de céramique laténienne, appartenant à au moins dix vases (cinq d'entre eux possédaient aussi des fragments dans le comblement de la fosse 1165).

Les récipients mis au jour permettent de dater le comblement de ces deux structures de la période de La Tène finale *lato sensu*. La quasi-absence de fragments de céramique tournée laisse penser que le comblement s'est effectué avant la Conquête, vers la fin de La Tène D1.

La monnaie est la suivante :



Fig. 3 – Le potin « aux chevrons ».
Éch. 2 : 1

BELLOVAQUES (?) : potin « aux chevrons », sous-classe I(a), variété 1.

Tête à g. (peu distincte), dont la coiffure est figurée par un cercle en fort relief.

Tige horizontale. Au-dessus, une esse couchée ; au-dessous, trois traits épais légèrement obliques.

Potin : 3,051 g ; 3 ou 9 h ; 14,4 × 13,8 mm ; 2 attaques (6 h/12 h) ; usure 9/5 (fig. 3)

Sandouville, fosse 1185.

Références : SCHEERS² n° 206 et pl. XXV, n° 711 ; DT 535 (60-30/25 av. J.C., ou « préaugustéen »)³ ; CGF XV, n° 1064, avec commentaires géographi-

² S. SCHEERS, *Traité de Numismatique celtique, 2, la Gaule Belgique*, Paris 1977 (*Annales litt. de l'Université de Besançon*, 195) (réimpr. Leuven, 1983).

³ L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002 ; Idem, *IV. Supplément*, Saint-Germain-en-Laye, 2008.

ques ; A. BODSON, *Monnaies gauloises « aux chevrons »* : présentation de quelques types et variétés rares ou inédites, proposition de classification typologique, répartition géographique des trouvailles et réflexions sur l'origine typologique de la série, *BCEN*, 44, 2, 2005, pp. 129-141, et plus récemment A. BODSON, *Monnaies gauloises dites « aux chevrons »* : éléments de typologie, dans J. VAN HEESCH & I. HEEREN, *Coinage in the Iron Age : essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 2009, pp. 53-64 et plus part. p. 60, fig. s. n°.

Le type est connu dans l'Oise, en Seine-Maritime, dans le sud de la Somme et l'ouest de l'Aisne⁴ ; A. Bodson répertorie seize exemplaires de cette variété, dont la masse moyenne s'élève à 2,64 g (de 1,84 à 3,58 g). Notre exemplaire s'inscrit dans cette fourchette.

La date très tardive généralement proposée dans la littérature ne repose sur aucun argument scientifique⁵ ; elle est du reste infirmée par son contexte à Sandouville, outre le fait que la monnaie est apparemment déjà usée, particulièrement à l'avvers. Une émission vers 90/80 semble dès lors probable. D'autres contextes anciens peuvent être relevés, par exemple sur le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines), en relation avec des couches datées de la fin du II^{ème} et du début du I^{er}

⁴ BODSON, *op. cit.*, 2009, p. 55.

⁵ BODSON, *ibid.*, pp. 55-56, signale le manque de critères chronologiques fiables. Il faut toutefois noter le contexte apparent de l'exemplaire de Saint-Clair-sur-les-Monts (Seine-Maritime) : A. VILLES dir., *La civilisation gauloise en pays carnutes*, cat. d'exp., Châteaudun, 16 mai – 31 juillet 1985, p. 77 et p. 75, fig. 45, n° 4. La pièce provient d'une couche d'occupation à l'intérieur d'un bâtiment dont le foyer a été daté par C14 de -1/+1 à 425 ap. J.-C. Il existe toutefois au même endroit des traces d'un habitat LT D succédant lui-même à des sépultures LT C2/D1. Une utilisation tardive ne peut être exclue mais des mélanges de niveaux sont infiniment plus vraisemblables.

s. avant J.-C.⁶ Un type proche apparaît lui aussi à date haute dans un enclos quadrangulaire à Touffréville (Calvados), dans un niveau situé vers la fin du premier tiers du I^{er} s. av. notre ère⁷. Les commentaires sociopolitiques développés à partir de l'iconographie du revers par A. Bodson, qui acceptait alors la datation basse non justifiée, devraient dès lors s'inscrire dans un contexte beaucoup plus ancien, en dehors de toute influence romaine⁸.

2. La monnaie d'argent des Calètes

La seconde monnaie a été retrouvée dans le comblement d'un trou de poteau (st. 2207). Celui-ci fait partie d'un édifice quadrangulaire sur sept poteaux, mesurant 5,5 m sur 3 m pour une superficie interne de 16 m² environ (fig. 4). Le comblement des différentes structures qui composent ce bâtiment n'a livré que très peu de mobilier. Il s'agit de quelques fragments de vases protohistoriques (une douzaine de tessons) et romains (une demi-douzaine de tessons), ainsi que d'un rivet en alliage cuivreux. Ce dernier provient du même trou de poteau que la monnaie, comblé d'une unique couche de limon brun mêlé à de rares charbons et à quelques petites poches de sable gris clair.

Cet édifice, dont la petite taille exclut vraisemblablement un usage en tant qu'habitation, pourrait avoir rempli des fonctions d'abri ou de stockage. Le mobilier issu du comblement des trous de

poteaux situe son installation dans la toute fin de la période de La Tène, au cours de ce qui semble être la seconde phase de l'occupation gauloise du site (LT D2). Ce bâtiment ferait donc partie d'une petite zone d'activité liée aux structures de combustion.



Fig. 5 – Monnaie d'argent des Calètes.
Éch. 3,5 : 1

CALÈTES (pays de Caux), 1^{ère} moitié du I^{er} s. avant J.-C., sans doute vers 90/80 av. J.-C.

« Oiseau » volant à dr. La tête est formée d'un anneau à bec crochu (généralement double !), le corps massif, en forme d'amphore couchée, les ailes réduites à deux crosses dont l'extrémité supérieure est bouletée. Au-dessous, une pseudo légende constituée ici de six « virgules » à tête renflée, alignées verticalement (le nombre varie selon les coins). Cercle de grènetis légèrement supérieur au diamètre du flan.

⁶ P.-M. GUILHARD, *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux (Calvados)*, Caen, 2008, p. 17.

⁷ L. BOURGEOIS *et alii*, *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, 1999, pp. 34-35.

⁸ BODSON, *op. cit.* (2009), pp. 58-59. L'auteur nous a signalé que l'ouvrage de P.-M. Guihard lui était parvenu longtemps après la rédaction de son texte, rendant impossible une modification de ses conclusions.

Cheval sautant à g., la crinière formée d'un fin grènetis s'achevant par une volute. Devant le front, un astre. Devant le nez, un petit globule ; sous le ventre, un gros globule. Au-dessus du cheval, une pseudo légende formée de cinq petits traits encadrés de deux petites [étoiles ?]. Pas de grènetis visible.

Ar (bon aloi) : 1,44 g ; 9 h ; 13,4 × 13,7 mm ; ép. 2,1 mm ; usure 6 (fig. 5).

Sandouville, st. 2207.

Références : LT – ; SCHEERS – ; DT série S.85A, n° S.663A (autres coins).

Le type était inédit, comme l'essentiel du monnayage d'argent des *Caleti*, avant 2008 et la publication du *Nouvel Atlas*. Quelques exemplaires « de type fruste, de facture malhabile, proviennent des proches environs d'Étretat »⁹. Le site d'Étretat en aurait livré une quinzaine d'exemplaires, selon les informations de L.-P. Delestrée.

La monnaie de Sandouville permet de tempérer le caractère « rustique » de l'émission, puisque son revers est du meilleur style. Il permet également de corriger largement la description de l'Atlas : une pseudo légende apparaît à l'avvers et au revers, et les symboles précédemment considérés comme indistincts sont désormais clairement identifiables.

Une brève enquête nous a permis de recenser dix autres exemplaires, dont un seul porte la provenance imprécise de « Seine-Maritime »¹⁰. Nos onze monnaies proviennent de six coins d'avvers et de seulement trois revers. Le revers R1 est lié à trois coins de droit, de même que R3 ; seul R2 est combiné à D4, lui aussi isolé.

Il est possible que deux dénominations distinctes aient été émises à l'aide des

mêmes matrices. En effet les exemplaires n° 4 et 8 atteignent en moyenne 0,685 g. Les huit autres monnaies pesées affichent une moyenne de 1,54 g. Cette valeur est inférieure à celle généralement observée pour les quinaires d'argent classiques, ceux de TOGIRIX¹¹ (2,00 g), de Q. DOCI SAM F¹² (1,90-1,95 ou 1,85 g), de ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ¹³ (1,85 – 1,90 g), ou à la légende ATEVLA/VLATOS¹⁴ (1,80 g). Les Calètes, de leur côté, ont frappé des monnaies d'argent légères, de moins de 0,70 g en moyenne, d'autres de 1,20 ou 1,30 g¹⁵ et d'autres plus lourdes. G. Depeyrot suppose l'existence de quatre dénominations : 2,50 g ; 1,80 g ; 1,20 g et 0,60 g. Il considère que l'unité vaut 0,60 g ; les autres pièces seraient des doubles, des triples et des quadruples¹⁶. De son côté, L.-P. Delestrée distinguait à Eu deux groupes pondéraux chez les Calètes, un lourd de 1,12 à 1,30 g, et un léger (monnaies lamellaires) vers 0,60 g¹⁷. Notre échantillon est sans doute trop réduit pour affirmer qu'il ne s'intègre pas dans cette systématique, mais une enquête plus détaillée serait nécessaire en vue de comprendre les différents étalons pondéraux en usage chez les Belges pour leur numéraire d'argent.

¹¹ J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de Numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973 (*Annales litt. de l'Université de Besançon*, vol. 135), p. 230 ; G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. IV. Bituriges, Eduens, Séquanes, Lingons, Wetteren*, 2004 (*Coll. Moneta*, 41), p. 252, n° 273.

¹² COLBERT DE BEAULIEU, *loc. cit.* ; DEPEYROT, *op. cit.*, p. 239, n° 269.

¹³ COLBERT DE BEAULIEU, *loc. cit.* ; DEPEYROT, *op. cit.*, p. 282, n° 285.

¹⁴ G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*, Wetteren, 2005 (*Coll. Moneta*, 46), p. 94, n° 35 et p. 97, n° 36.

¹⁵ G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. VI. De la Manche au Soissonnais*, Wetteren, 2005 (*Coll. Moneta*, 45), p. 18, n° 2.

¹⁶ *Ibid.*, p. 12.

¹⁷ L.-P. DELESTRÉE, *Les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé (Eu, Seine-Maritime)*, Paris, 1984 (*Études de Numismatique Celtique*, 3), p. 35.

⁹ DT, IV, p. 41.

¹⁰ Voir le catalogue ci-dessous.

Les informations livrées par les fouilles de Sandouville, limitées à deux types monétaires seulement, sont d'un intérêt considérable. D'une part nous pouvons montrer que certains potins « aux chevrons » sont infiniment plus anciens que supposé. D'autre part nous constatons que la monnaie d'argent des Calètes, encore inconnue il y a deux ans, semble circuler à date plus tardive, sans doute après la Conquête.

Le nouvel exemplaire s'intègre dans une petite émission faisant appel à un nombre réduit de matrices, peut-être destiné à un usage purement local. Le fait que le type n'ait pas été décrit précédemment, alors que près d'une trentaine d'exemplaires sont désormais connus, montre une aire de dispersion relativement limitée.

Catalogue des monnaies d'argent du type DT S663A

D1 – R1

1. Sandouville : 1,44 g ; 13,4 × 13,7 mm.
2. Ebay 180326933199 : 1,38 g.

D2 – R1

3. DT 663B : 1,18 g ; 13-13,5 mm.

D3 – R1

4. *Monnaies d'Antan*, vente 4 : 0,75 g ; 12 mm.

D4 – R2

5. Coll. F. Willems : 1,57 g ; 13/14 mm.
6. Ebay 290205547018: poids inconnu.

7. *Celtic Coin Agora* 1122373799 : 2,12 g, tr. en Seine-Maritime = *Celtic Coin Forum*, 24-04-2003.

D5 (?) – R3

8. Ebay 120237191253 : 0,62 g (non illustré).
9. Ebay 270222860781 = *Celtic Coin Agora* 1122373799 : 1,85 g.

D6 – R3

10. Ebay 300285257955 : 1,45 g ; 13 mm.

D6 (?) – R3

11. Coll. Th. De Craeker : 1,36 g. L'attribution de l'avvers est incertaine : le coin semble avoir été détérioré depuis son usage sur la monnaie précédente.

D1



R1



1

D1



R1



2

D2



R1



3

D3



R1



4



TROUVAILLES

VILLY (Ardennes)

Trouvées par J.-P. Lémant lors de prospections en 1981 au lieu-dit « La Croix Morel ».



1. **HADRIEN**, Césarée de Cappadoce, 119-138.
]ΔΡΙΑΝΟC/CEBACTOC
 Buste (?) lauré à dr.
 ΥΠΑΤΟC]]ΠΙΑΤΡ
 Mont Argée.
 Ar drachme : 3,01 g ; 6 h.

E.A. SYDENHAM, *The coinage of Caesarea in Cappadocia*, Londres, 1933, n° 267.



2. **TETRICUS I**, imitation
 IIIIPET]
 Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.
 pa/X/[]V]
 Pax debout à g., tenant un rameau, et un sceptre vertical.
 Ae : 2,07 g ; 11 h ; 16,9 × 14,3 mm ;
 classe 1. Moulage 451.

(à suivre)